

PM

PERSPECTIVES
MÉDITERRANÉE

www.perspectivesmed.ma

2

0

2

3

5

Les enjeux de 2023
Le Maroc des ressorts cassés

14

Entre tensions et conflits
Un autre monde se modèle...

22

Reprise économique en 2023
Un rebond en trompe-l'œil

CUMUL DES DÉFIS INTEMPORELS

PLUS DE VITESSE
PLUS DE CONFORT

**Maroc
Telecom**



LA FIBRE
JUSQU'À

200

MÉGA



100 méga à 500 DH et 200 méga à 1000 DH

COMMANDEZ VIA



OU



E-BOUTIQUE



L'après résignation ?

Par Allal El Maleh

Il y a de quoi s'inquiéter pour le pays. La loi de la jungle s'est installée confortablement à l'ombre de la pandémie pour mieux surfer sur la spirale de l'inflation importée qui a tout pour donner le tournis aux pans de la société les plus fragilisés. Le gros poisson mange le petit. Et ce à l'abri de l'Etat qui semble moins enclins à protéger, dans les vrais termes, les plus vulnérables des contribuables. Autant dire que du libéralisme social prôné, le pays éprouve dans sa chair les déchirures générées par un chaos sauvage qui ne semble prêt de s'arrêter. Normal, dirons-nous, puisque l'Etat qui doit dire « NON » a été dévoyé par ceux qui ont juré de servir l'intérêt général alors qu'ils ne font que profiter de la crise qui s'est déclarée à tous les étages de la Maison Maroc.

Si ailleurs, comme cela s'est vérifié au niveau des temples du libéralisme, le pouvoir politique a réagi pour réajuster les prix des hydrocarbures, véritable nerf de la guerre économique en cours, en jouant notamment sur les leviers de la fiscalité et en exigeant un élan solidaire des géants pétroliers, sous nos cieux, c'est la loi de l'omerta qui s'est enracinée. Les plus téméraires qui ont vu en l'atterrissage du patron du RNI à la tête de l'Exécutif, importateur et distributeur majeur en hydrocarbures, l'expression malsaine d'un mariage de l'argent et du pouvoir, auront eu raison. Aziz Akhannouch n'a pas levé le petit doigt pour corriger les distorsions qui affectent le marché de l'énergie alors que l'état de l'économie, atone à souhait, exigeait au moins une révision à la hausse de la participation fiscale du secteur pour renflouer les caisses de l'Etat. Autant dire que pour tout détenteur de la moindre parcelle du pouvoir exécutif, la maxime qui vaut est bien celle-là : « L'Etat c'est moi, et moi c'est l'Etat ». Avec un tel bouclier, le chef de la majorité s'est abstenu de tout élan solidaire tout en pérorant sur l'avènement d'un Etat social. Plus, la majorité des interventions de la dream-team entourant Akhannouch pour expliquer l'appauvrissement des Marocains, comme si cette réalité relève de la

pure fatalité, sont tissées du même fil mensonger : la gestion de l'après Covid+ et la guerre russo-otomane qui se déroule en Ukraine. Bref, le « package » exogène a servi comme un cache-misère jeté sur les défaillances structurelles qui, dans leur triste cumul, empêchent toute amélioration des conditions sociales et tout take-off économique. L'habillage social de la loi de Finances en cours n'occulte en rien que la prime va aux riches de ce pays. Ceux qui représentent une classe d'agioteurs sans foi ni loi qui vivent sur la bête. L'explication se situe au niveau de la politique fiscale qui, à terme, condamne de larges couches de la population au déclassement.

Cela conduit à dire que sur le plan discursif, l'effort de persuasion mené par les responsables résonne comme une humiliation pour les millions de Marocains qui veulent survivre aux impacts mortels d'une stagflation en cours. Le discours officiel est à ce point dystopique et désarmant. Où se niche dès lors l'intérêt général lorsque la masse se voit voler le rêve qui fait Nation : la dignité. Et il serait illusoire de voir en la résignation des composantes de la nation un quelconque synonyme de panurgisme. Car à trop tondre les citoyens, on nourrit un sentiment général de colère qui peut facilement, à Dieu ne plaise, basculer vers le détricotage de la paix sociale. Car ni le RSU projeté, ni la couverture médicale généralisée voulue ne sauraient représenter, en l'état, le filet social qui épargnerait au pays de basculer vers des lendemains instables. Les alertes chaudes qui émaillent l'histoire récente du pays, au sortir de ce qu'il a été convenu d'appeler « Printemps arabe », sont autant de baromètre de ce qui pourrait advenir.

Le Maroc a mal à son élite politique, certes. Mais il a aussi mal à son élite économique. Que pourrait-on bâtir, dès lors, sur pareil « champ de ruines » si, par malheur, l'actuel gouvernement persiste à faire la sourde oreille aux revendications légitimes des citoyens ? Rien de bon, cela va de soi. Alors du nerf, messieurs les décideurs, pour éviter que la triste histoire du « chahid Coumera » ne se reproduise !

SOMMAIRE

Janvier 2023



Les enjeux de 2023 Le Maroc des ressorts cassés	5	32	Panorama économique Le constat amer d'A. Lahlimi
Entre tensions et conflits Un autre monde se modèle...	14	34	Intervention sur le marché secondaire BAM s'explique
Aides à l'Ukraine Trafic incessant	18	36	Forum Davos Les pressions inflationnistes et énergétiques
Les budgets de la défense dopés Les USA caracolent en tête	19	40	Banque Mondiale Révision à la baisse des prévisions de croissance
Complexe militaro-industriel US Explosion des ventes et des bénéfices	20	41	Finances publiques Un déficit budgétaire de 69,5 Mrds DH à fin décembre
Les BRICS se renforcent L'autonomie réalignée	21	42	Balance commerciale Un déficit à plus de 311,6 Mrds DH en 2022
Reprise économique en 2023 Un rebond en trompe-l'œil	22	44	Moral des ménages La confiance atteint un niveau historiquement bas en 2022
Perspectives économiques Le potentiel Maroc en érosion	23	47	Tourisme La barre des dix millions dépassés en 2022
Budget Economique Prévisionnel De meilleures perspectives économiques nationales	26	52	Investissements stratégiques Le coup de pouce du Gouvernement
Panne de croissance 2022 Annus horribilis	30	57	Production et reproduction de l'ignorance Une affaire d'inégalités...
		59	Géopolitique Le Conflit russo-ukrainien

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & DE LA RÉDACTION: ALLAL EL MALEH

RÉDACTION: ABDERRAHMANE EL MALEH - A. BEN DRISS - ABOU MARWA - SAID AKECHEMIR - LAMIA MAHFOUD - OULED RIAB

DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER : FATIMA EL MALEH | CRÉATION: PM DÉVELOPPEMENT | PORTRAITISTE: HELMA LALLA |

PHOTOS: PM EDITIONS | MENSUEL ÉDITÉ PAR PM EDITIONS SARL: 8, BD. YACOUB EL MANSOUR MAARIF, CASA |

TÉL.: 05 22 25 76 17 / 05 22 25 77 84 / Email: contact@perspectivesmed.ma / www.perspectivesmed.com

Impression: Idéale | Distribution : SOCHEPRESS N° Dépôt légal: 2005/0101 | ISSN : 1114-8772 | Ce numéro a été tiré à 5.000 exemplaires.



POINTS

CHAUDS

Les enjeux de 2023

Le Maroc des ressorts cassés

Au sortir de la crise sanitaire, le Maroc y a laissé des plumes. Cela transparaît à travers les chiffres du Haut commissariat au plan (HCP), et il n'y a pas plus officiel, qui assure que le cercle des pauvres s'est élargi pour happer dans son broyeur pas moins de 3 millions de nos concitoyens. Le front social s'avère dès lors des plus fragiles avec les 25 millions de Marocains ayant pu bénéficier un tant soit peu des « largesses » de l'Etat, actionnées dans un cadre solidaire, pour lisser les méfaits induits par la perturbation du cycle économique engendrée par la Covid +. Certes, le pays n'est pas le seul à avoir traversé cette période des plus délicates avec autant de casse. Ceci est d'autant plus vrai que la gestion des affaires de l'Etat battait de l'aile bien avant que ne survienne la pandémie, la croissance du PIB ayant été contenue en moyenne autour de 3%. Pas de quoi assurer un quelconque décollage économique du pays. Si telle est la marque de fabrique du boulet légué par l'ancienne majorité, pilotée par les islamistes du PJD aux actuels acteurs promus par l'alternance politique aux devants de la scène, rien ne discolpe l'équipe actuelle aux affaires qui pêche par

nombre de défaillances. En tête desquelles se classe, le prix des hydrocarbures écoulés sur le marché faisant foi, la relation incestueuse entre puissance économique et pouvoir politique. Le RNI qui tracte l'actuelle alliance ouverte aux seuls PAM et PI, ne saurait se soustraire à la critique des Marocains durement éprouvés dans leur quotidien. Faut-il dès lors s'étonner si Aziz Akhannouch, propulsé chef de gouvernement, soit la cible de critiques, pour ne pas dire de vindicte populaire ?

Dans ces bréviaires, on tentera d'expliquer pourquoi la Maison Maroc vacille sur ses fondations sans tomber. ET dire que cet équilibre éminemment fragile exige d'autres alternatives pour éviter l'effondrement du pays. Pari tenable ? Pour l'heure, aucune trace d'un réel rééquilibrage socio-économique n'est perceptible alors que la crise importée, imputable à la confrontation russo-otanienne en Ukraine, sans oublier la tension sino-otanienne, exige du pays d'opter pour une « économie de guerre ». Celle de la mobilisation de toutes les ressources pour relever les défis de l'heure, et ceux, encore plus graves, à venir.

Alarne ! Il n'y a pas d'autre mot pour résumer la situation socio-économique que le pays traverse par les temps qui courent. Car en dépit des assurances formulées ici et là par les factotums des louanges qui assurent à tout bout de chant que « tout va bien madame la marquise », leurs serviles relais se contentant d'en amplifier l'ampleur, le déni de la réalité affiché par l'actuelle majorité ne saurait masquer la réalité. Avec une croissance quasi-nulle en 2022, celle que l'on projette, sous conditions, pour 2023 n'excèdera pas la moyenne de celle de l'Exécutif Pjdiste. Dès lors, point de miracle à attendre tant que les choix actuels restent les mêmes. L'heure est celle des ruptures totales avec des choix faillis, comme le suggère l'appel à projet fait depuis quelques années déjà quant au Nouveau modèle de développement. Osera-t-on revoir le système des privilèges et autres rentes de situation qui font caler le plus puissant des vecteurs de la croissance. Tant que les dés restent pipés, le jeu économique ne vaut pas la chandelle pour tout acteur qu'il soit local et/ou étranger. Fermer l'œil sur cette tare congénitale, c'est sacrifier les derniers ressorts d'une relance souhaitée de la machine économique.

Banqueroute. La fragilité des fondamentaux économiques s'accommoderait mal d'expédients qui, tout en sauvegardant les privilèges dont profitent les « gros poissons », mettent le pays en danger de sujétion aux bailleurs de fonds en finançant les déficits ainsi générés par le surendettement. Est-il besoin de rappeler que les dispositions fiscales du budget actuel sont de nature à engraisser les plus gros, une minorité en fait, tout en déplumant les plus fragiles qui représentent la majorité de la population ? S'il est vrai que le capital avait besoin d'un coup de fouet pour sortir du marasme, ne fal-

lait-il pas envisager d'autres mécanismes que ceux qui renvoient à une « amnistie fiscale » qui ne dit pas son nom ? En l'absence de toute vision clairvoyante, la « dream-team » que pilote A. Akhannouch aura privilégié, in fine, les solutions de facilité. En instrumentalisant la majorité pour faire avaliser un budget de classe duquel la masse a été soustraite sauf lorsqu'il est question de la repasser sous la tondeuse alors que le trop plein fiscal est atteint via la TVA, la TIC, etc.

Crispation. Tout cela n'a pas tardé à se faire sentir pour les classes les plus vulnérables. Ces dernières qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts, voire endurent les privations engendrées par l'inflation, locale et importée, dénoncent la voracité des décideurs. Pourtant, ces derniers qui doivent veiller au grain à l'intérêt général et honorer le serment sui generis, ne se privent pas de se servir au lieu de servir. La preuve, aucune disposition fiscale particulière n'a été envisagée pour le secteur des hydrocarbures qui aura cumulé des bénéfices indécentes estimés à des dizaines de milliards de Dh. La pilule est bien amère à avaler face à un RNI qui se faisait tout petit, c'est-à-dire le défenseur attitré et de la veuve et de l'orphelin, lorsqu'il était en campagne électorale. Car passé ce Moussem, des plus prometteurs pour A. Akhannouch, c'est bien le peuple qui trinque ! Et si le Conseil de la concurrence se voit aujourd'hui mains et pieds liés pour réagir en bonne et due forme face au lobby pétrolier, entre autres, c'est parce que la majorité rechigne à doter l'institution de l'armature légale qui la prédispose à accomplir la tâche pour laquelle elle a été conçue. Autant dire que le gouvernement préfère la fuite en avant et ce que cette attitude suggère comme louvoisements plutôt que de prendre le taureau par les cornes pour affronter les véritables défis qui



servent l'intérêt général et non catégoriels. Pareille démarche politique ne fait que favoriser un climat de rage et d'indicible crispation. Il faut craindre l'orage de ceux à qui on assurait, pas plus tard que lors de la dernière campagne des législatives, qu'ils méritaient mieux !

Démagogie. Si l'Exécutif rappelle à grand renfort de slogans creux qu'il entend mettre en place l'Etat social, en faisant grand cas de la réforme de l'école, prétend-on, comme de la couverture sociale universelle, c'est pour mieux se défausser face aux exigences basiques de la société frappée de plein fouet par le chômage endémique. Certes, on



convient que jamais auparavant les budgets programmés aussi bien pour l'éducation que pour la santé n'ont été aussi importants. Mais en dépit de cet effort, ni l'école n'arrive à capter 100% des enfants à scolariser (300.000 est le chiffre annuel des déscolarisés !), ni le système sanitaire n'offre aujourd'hui, -et sans doute demain aussi-, des soins de qualité. La raison est simple : l'infrastructure matérielle et les capacités humaines restent déficitaires. Cela en évitant de parler, pour l'heure, du Registre social unifié. Le gouvernement actuel qui se gargarise de l'avènement de l'Etat social a donc tout faux. Pis, la vision qu'il projette de ce chantier fondamental auquel

aspirerait tout marocain digne de ce nom, ne tient pas. Car le coût qu'il induira s'apparenterait à un gouffre difficilement remplissable sans une véritable croissance économique. Et valeur aujourd'hui, aucune stratégie finement conçue n'a été mise en place pour ce faire... Même si, à l'occasion, on colle tel ou tel projet au puzzle dit Nouveau modèle de développement. N'est-ce pas là la pire des démagogies ?

Ephémère. En dépit du fait que l'actuelle majorité s'accroche au Nouveau modèle de développement, considéré comme « l'alpha et l'oméga » de tout take-off marocain, les déclinaisons de la politique

générale de la coalition aux affaires sont à des années lumières de la gestion rationnelle d'un tel projet inclusif. Le gouvernement actuel fait comme ses prédécesseurs : après l'euphorie de l'installation, place à la procrastination ! Les ministres s'agitent en brassant du vent alors que le chef de projet putatif, en l'occurrence A. Akhannouch, devait impérativement exiger de son équipage de ramer dans le même sens autour d'objectifs clairs et suivant un échéancier précis. De tout cela, l'opinion n'a rien vu si ce n'est la multiplication des couacs. Autant dire que l'équipe aux affaires, elle-même politiquement pâle, bascule déjà dans l'éphémère.



Fatuité. La seule sortie médiatique du patron de l'Exécutif a été réservée, bien sûr, à un journal français. S'il a préféré L'Opinion de l'autre rive de la Méditerranée, c'est parce qu'il croyait que ce média était le mieux placé pour répercuter son message à la France. Quant aux médias locaux, le chef du gouvernement les déconsidère. Soit parce qu'ils sont sous sa coupe, car A. Akhannouch a un côté berlusconien qu'il ne cache pas, soit parce qu'ils le critiquent, ce qui relève du crime de lèse-majesté à ses yeux. Ce complexe fait d'attrance et de répulsion

à la fois traduit, dans les faits, l'expression d'une certaine fatuité que le milliardaire de Forbes cultive à l'encontre des autres. Ne l'a-t-il pas exprimé face à ses partisans lorsqu'il lâcha que peu lui importent les voix qui le critiquent tant qu'un vendeur de menthe a loué son action de ministre de l'Agriculture.

PS : On n'ignore pas que le patron de l'Exécutif a accordé quelques interviews télévisées aux retombées catastrophiques sur son image. Au point de faire le vide autour de lui, en congédiant l'équipe chargée de sa communication.

Gauche ! La fronde parmi le corps des avocats qui s'est émoussée après un accord passé avec le gouvernement n'aura pas manqué de soulever bien des interrogations au sein de l'opinion publique. Si la démarche du gouvernement a été maladroite en cherchant à surtaxer cette composante de la justice, il n'en reste pas moins que ce sont les déclarations du ministre de la Justice, lui-même avocat, qui ont suscité l'ire de la corporation et la stupéfaction des justiciables. En effet, Abdellatif Ouahbi a inauguré son mandat avec une crise qui fera

ne s'est pas excusé des paroles blessantes à l'endroit de près de 80.000 jeunes et moins jeunes des diplômés qui ont passé l'examen. Et il n'est pas le seul dans ce cas. Souvenons-nous de Faouzi Lekjaa et de l'affaire de la billetterie du Mondial du Qatar qu'il a lui-même qualifiée de « misérable » et de « bassesse ». Qu'a-t-il fait depuis cette sortie véhémement au cours de laquelle il donna rendez-vous à l'opinion pour tirer les choses au clair et sanctionner, après enquête, les acteurs de cette « gaucherie » qui a gâché la fête offerte par les Lions de l'Atlas ? Rien. Nul besoin d'épiloguer, non plus, sur les déclarations de Leila Benali, ministre de l'Énergie sur les prix des hydrocarbures et l'avenir de la raffinerie Samir...

Hilarant ! Si on pérore encore et toujours sur la réforme du système éducatif, devrait-on avoir rendez-vous, enfin, avec l'Histoire avec la nomination à la tête du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) ? Rien n'est moins sûr quand bien même le « technocrate » socialiste ferait office de « sage ». Car qui se souvient encore de la célèbre structure promue du temps de Hassan II sous l'appellation fort prometteuse de Conseil national pour la jeunesse et l'avenir (CNJA) que présida Habib El Malki des lustres durant ? Difficile de pouvoir prévoir une quelconque percée de rupture lorsque la mobilisation de moyens colossaux pour l'école s'accompagne d'un vide en termes de choix stratégiques. Faut-il imaginer des passerelles, porteuses d'espoir, entre le CSEFRS et le MEN pour hisser l'école publique vers de nouveaux horizons susceptibles de valoriser au mieux le capital humain, seule richesse qui vaille dans le pays ? Pour l'heure, les signaux émis par la gestion publique du dossier enseignement sont encore loin de rassurer. Comme le prouve le dossier des enseignants dits contractuels. Et

pourtant, chacun sait pertinemment qu'il ne peut y avoir d'école viable sans enseignants valables.

Incompétence. Le bilan de la première année de l'actuel Exécutif confirme si besoin est que le pays continue à marcher en roue libre. Sans volant, et sans freins. Bien des ministres aux colorations politiques forcées continuent à assumer leur vraie nature d'affairistes sans le moindre remord. Si le dossier des hydrocarbures est symptomatique de cet état des choses, d'autres scandales sont étouffés dans l'œuf, comme le laissent croire les rumeurs les plus folles qui courent sur nombre de ministres qui n'ont pas osé rompre le lien ombilical qui les lie toujours à leurs affaires. C'est à croire que le succès de tout homme politique serait proportionnel à l'épaisseur de la richesse cumulée à l'ombre du pouvoir politique. Il y a quelque chose de pourri dans le Royaume qu'exprime le mariage peu catholique de l'argent et du pouvoir. Dès lors, le gouvernement pourrait communiquer à l'envie sur la bonne gouvernance, rien n'aura changé en fin de compte sans de réels pouvoirs dévolus aux institutions de régulation transformées par les us en coquilles vides. Nul besoin d'évoquer à ce sujet ni le Conseil de la concurrence, ni l'instance de prévention contre la corruption... Autant d'éléments fondateurs qui expriment in fine l'incompétence de l'actuelle équipe au charbon.

Janissaires. Y a-t-il une place pour un contre-pouvoir dans le pays ? Au regard de la situation critique dans laquelle la presse écrite est engluée, on est en droit de poser la question. D'autant plus que des journalistes croupissent en prison sous le coup du code pénal. Si les uns imputent l'état déplorable des médias au virage pris par les technologies de l'information, d'autres n'hésitent pas à leur opposer la logique répressive qui n'épargne nullement blogueurs, comme

date. Non pas en osant taxer ses « confrères » de gruger l'Etat en ne s'acquittant pas des droits qu'ils doivent à l'administration fiscale, -ce qui représente un scandale en soi-, mais aussi et surtout en improvisant un examen d'accès à l'avocature marqué par l'improvisation, pour ne pas dire autre chose. Et le pire, dans tout cela, ce sont encore les propos du ministre sur son fils qui a réussi haut la main le passage. Car « son père, qui de l'argent, l'a envoyé au Canada pour y décrocher un deuxième master ». Gauche, A. Ouahbi qui est aussi patron du PAM,

youtubeurs. Ceux, bien sûr, dont la voix, critique, porte loin. Mais en face, une armée de janissaires de l'information s'active. Ces escouades en ordre de marche se nourrissent sur les cadavres de médias responsables tout en hissant au faite de la gloire leurs bienfaiteurs plus réceptifs aux louanges qu'aux vérités qui dérangent. Ces sections mobilisables à merci s'acharnent à redorer le blouson du plus offrant. Et dire que la tutelle a choisi de promouvoir un texte pour la réorganisation du métier en faisant en sorte que le Conseil de la presse puisse bénéficier de l'agrément royal ! Le codicille proposé fait l'impasse sur l'élection des membres de la profession en justifiant l'injustifiable des désignations. De la sorte, la démocratie est sauvée aux yeux de ses concepteurs !

Kaléidoscope. A voir les travées du parlement, c'est le Maroc pluriel qui semble y être dignement représenté dans les deux chambres. La gauche molle côtoie la gauche radicale, la droite « libérale » se coltine la droite traditionnal-salafiste et les syndicats, dans leur diversité, composent avec les businessmen. Un vrai kaléidoscope. Sauf que sous la loupe, ledit magma politique est loin de répondre aux attentes des citoyens-électeurs. Le débat est escamoté, les interpellations de l'Exécutif tournent souvent court et les enquêtes vite enterrées, si elles ne sont pas tout bonnement empêchées. Un processus qui annihile tout discours sur une démocratisation de la société en marche. Et décrédibilise et l'institution et le corps politique qui la meuble. Pourtant, l'institution parlementaire, synonyme de démocratie élective, pourrait faire mieux. En jouant le rôle qui est le sien : le contrôle rigoureux de l'Exécutif et la production législative, entre autres actions. Où sont les motions à adopter pour apaiser la situation politique du pays en élargissant les détenus d'opinion, par exemple ? La majorité bloque tout processus qui tente

de changer le désordre des choses. Même les voix critiques sont muselées par la dure loi du temps imparti aux petites formations. Autant dire que dans le temple de la démocratie, là où le débat doit être affranchi de toute contrainte, le droit à la critique est escamoté. Le chef du groupe du PAM en sait quelque chose, lui qui a été mis à l'écart par sa formation pour avoir tenté le diable. C'est-à-dire en interpellant l'Exécutif sur ses défaillances. Qui dit mieux !

Limites. Dans l'exercice du pouvoir, le pays a engagé le pari de faire le plein de réformes. Education, justice, fiscalité, agriculture, pêche, industrie, territoires... Rien n'a été épargné. Pourtant, à la mesure que le temps passe, les citoyens qui absorbent par devers eux-mêmes un trop plein de discours réformiste ne voient rien venir. Que l'on fasse une halte pour évaluer tout ce train de réformes qui semble avoir été condamné au déraillement faute de volonté politique. Voilà qui explique sous un jour nouveau les limites du pouvoir réformateur. On avance pour mieux reculer. Ce n'est certainement pas de la sorte que l'on pourrait se targuer d'avoir enclenché la moindre dynamique de changement aussi vertueuse qu'elle soit. La panne s'explique par cette overdose de déclamations sans le moindre effet. Sauf pour ceux qui les produisent à la chaîne.

Minorités. « Combien de divisions ? » Les férus d'histoire savent ce que cette réplique, dont la paternité revient à Staline, veut dire et le contexte dans lequel elle a eu lieu. Bien sûr que l'on ne parle pas ici du Vatican, ni de sa puissance de « nuisance », mais plutôt de la majorité aux affaires dans le pays. RNI, PAM et PI représentent quoi dans le paysage politique du pays ? Au vu du taux de participation aux législatives, comme au niveau des autres scrutins, on convient que ces épreuves des

urnes, « exercice démocratique » par excellence, ne sont plus aussi « sexy » que par le passé. La défiance est passée par là au point de générer un autre produit d'appel que « le programme », la fameuse « Zerkalaf » en l'occurrence, pour bourrer un tant soit peu les urnes. Dès lors, les détenteurs actuels du pouvoir politique ne doivent pas s'ériger en une majorité absolue au regard du poids électoral dont elle tire sa légitimité au regard de l'ensemble du corps électoral. On est donc face à une minorité politique qui régent les affaires d'une « majorité silencieuse » peu ou pas séduite du tout par le jeu des élections. Si la minorité aux affaires s'arrogé tous les droits, faut-il s'étonner à ce qu'elle soit la cible d'un feu roulant de critiques de la part de la majorité qu'elle domine sans droit ? Les notions de majorité et de minorité doivent être réévaluées dans le pays de sorte que seul l'intérêt général puisse primer. Une dérive utopique cultivée à l'ombre des minorités agissantes ? Peut-être...

Nantis. Le pouvoir va aux riches. Telle est la nouvelle configuration du paysage politique national. Une réalité que les Marocains ont pu palper au fil des « arbitrages » ayant présidé à la conception du budget en cours. Arguant d'une réforme fiscale tant attendue, ce que les concepteurs de la loi de Finances ont imaginé pour renflouer les caisses de l'Etat n'a pas dérogé à la règle générale : alourdir le fardeau fiscal sur les plus faibles et engraisser au passage les plus nantis. Et les rares amendements négociés au sein de l'instance législatives n'ont en rien touché à la nature de l'architecture fiscale telle qu'énoncée. Rien de plus normal puisque près de la moitié des élus est composée d'hommes d'affaires qui vivent à l'abri de l'Etat et de ses bienfaits, dont les cadeaux fiscaux. Pourtant, la majorité de la population n'est pas de cette « extraction-là », comme le démontrent les chiffres du HCP. Ceux-là

même qui établissent que le nombre de pauvres dans le pays avoisine les 28 millions de citoyens. Grugés, ils le seront encore pour longtemps si jamais le désordre actuel reste en l'état.

Overdose. « Vous méritez mieux ! ». Le slogan électoral de la locomotive de l'actuelle majorité aux affaires a fait le tour du Maroc. Mais passé le Mousse électoral et le flot de ses promesses, le sevrage des électeurs qui y ont cru s'apparente à l'overdose et à ses effets indésirables. Les Marocains qui ont cru aux mensualités de 2.500 Dh promises par l'actuel Président de la chambre des représentants auront vite fait de déchanter. Même la revalorisation du SMIG et du SMAG, fruit d'une course contre la montre pour boucler le dialogue social, n'arrive pas au niveau fixé par Rachid Talbi Alami. Que dire des masses en millions que le marché de l'emploi garde à la marge ? Les lanceurs de promesses accepteront-ils, comme l'a signalé le troisième homme dans la hiérarchie du système, d'être lapidés faute d'avoir honoré leurs engagements ?

Planque. On ne s'est jamais posé la question qui dérange : pourquoi les responsables des administrations publiques préfèrent la procrastination plutôt que de constituer une force de propositions pour changer et améliorer l'ordre des choses ? La raison est simple. La peur ! En effet, ce sentiment malsain habite tous les étages de l'administration publique. En tête de la pyramide, les plus hauts responsables qui découvrent des cadavres jonchant les placards du bureau qu'ils occupent s'empressent de les refermer. Ils ont une peur bleue de jeter un pavé dans la mare de crainte d'être éclaboussés en fin de course. Les ardeurs des uns étant ainsi tétanisées, le processus irradie tous les autres. Si l'ordre de marche de l'administration est ainsi

« stérilisé », faut-il attendre grand-chose lorsqu'on assure péremptoirement que l'administration a cruellement besoin de réforme pour assurer performance et efficacité ? Le résultat est visible à l'œil nu. La bureaucratie installée, avec ses diverses planques pour les plus chanceux, s'anoblit. Elle a même de la bouteille ! Constat des plus navrant, à défaut d'être énervant...

Quenelle. L'actuelle majorité a de la chance d'avoir un peuple qui se berce dans l'illusion du confort que lui procure la résignation. Si la majorité des citoyens est immunisée contre le discours officiel emphatique, elle n'hésite pas à le critiquer, le moment opportun, de vive voix. Le reste du temps, c'est la politique de la quenelle, localement adaptée, qui est privilégiée. Il en va ainsi du doigt d'honneur sous djellaba qui soulage. Cela témoigne d'une chose : le climat de défiance a pour corollaire une méfiance quasi atavique.

Rareté. Tout est rare dans le pays. Les hommes (on n'oublie pas les femmes bien sûr !) valables, les terres, les ressources hydriques, les bancs de poisson sur les deux façades maritimes, les ressources énergétiques, l'habitat décent généralisé, les soins de santé valables, l'enseignement de qualité... et tutti quanti. Qu'est-ce qui fait la richesse de ce pays ? Les gisements de phosphates. Sauf que sur ce dossier-là, un flou artistique règne. Au même titre d'ailleurs que sur le reste des richesses minières qui meublent le sous-sol marocain. Le BRPM garde un silence de plomb sur ces richesses. Démarche similaire adoptée aussi par l'ONHYM qui n'a pas donné le meilleur exemple de transparence dans le contrat de prospection du gaz négocié avec les Israéliens. La rareté de l'information reste la pire de toutes les raretés dont recèle le pays.

Synchronie. A ausculter la communication officielle de près, nombre de projets « ficelés » par l'actuelle majorité sont versés illico dans le vaste programme dit Nouveau modèle de développement. Rien de plus normal puisque la déclaration du gouvernement a assuré que l'Exécutif s'attellera à mettre sur le rail le fameux NMD à propos duquel il y a à dire. Mais quand bien même l'actuelle majorité aurait usurpé pareille stratégie, il faut dire que pour l'heure, les actions que l'on y verse restent éparses et manquent de cohérence. Même le ministre qui a été chargé de coordonner les diverses actions à caractère économiques stratégiques donne de lui l'impression de n'avoir prise sur rien. Pourtant, une action intelligente suggère la mise en place d'une task-force inter-gouvernementale capable de gérer au mieux, dans la convergence, les diverses déclinaisons des programmes retenus. Cette synchronie peine à être lisible pour l'heure. A. Akhannouch, affairiste qui réussit ailleurs que dans la gestion des affaires publiques, aurait pu s'inspirer de ses prédécesseurs. En organisant des réunions de travail « sans cravates » dans la Maamora pour mieux adapter l'Exécutif aux impératifs du NMD. Osera-t-il y aller ?

Taiseux. Jamais la diplomatie marocaine n'a été aussi illisible que par les temps qui courent. Cela transparait via la culture d'une novlangue qui dit la chose et son contraire. Le Maroc, assure-t-on, n'a pas tourné le dos à la cause palestinienne qui, pour la majorité des Marocains, relève de la question nationale. Pourtant, on ne fait rien pour dénoncer les agressions répétitives de la soldatesque sioniste qui exécute sans sommation les Palestiniens. Plus, on s'acharne à vouloir donner plus de contenus à une normalisation avec l'Etat hébreu rejetée par de larges couches de la

population. Sur ces contradictions fondamentales, la diplomatie marocaine garde le silence. Nasser Bourita qui ne ménage pas ses zygomates lorsqu'il s'agit de tourner en dérision la diplomatie algérienne, s'avère taiseux sur ce dossier. La diplomatie relève-t-elle toujours de « la chasse gardée » dont personne ne doit s'approcher, et, a fortiori, interpeller ? La question est légitime. Surtout que les objectifs tapis derrière le réalignement de Rabat sur la diplomatie américaine est loin d'être payant. Ni les Américains n'ont réaffirmé la marocanité du Sahara sous l'actuelle administration, ni les Israéliens n'ont reconnu la souveraineté du Maroc sur son Sahara. Une incohérence qui relève du champ de l'occurrence inexplicable. Le temps n'est-il pas venu pour changer le fusil d'épaule ? La barbarie israélienne, sans limites, présente de nombreuses opportunités à exploiter. A moins que...

Virtuel. Sous nos cieux, la fiction dépasse et de loin la réalité. Le « roman national » tel qu'il est conté par l'actuelle majorité dépeint un royaume virtuel. C'est à croire que la fonction gouvernementale finit pas aliéner ceux qui s'y engouffrent. Tout est dépeint en rose et des manifestations dispendieuses sont même organisées tambour battant pour faire adhérer la majorité à la virtualité ambiante. Un cache-misère ! Car la réalité qui se profile de plus en plus avec précision a de quoi inquiéter les plus flegmatiques de nos fins analystes. Le calme ambiant, devant une réalité des plus versatiles, ne cache-t-il pas une lame de fond qui risque à tout moment de libérer un tsunami de colère ? La paix sociale est en danger. Car les principaux indicateurs qui la consolident, comme énoncés précédemment, sont aussi défaillants les uns que les autres. A. Akhannouch doit se réveiller. Le Maroc va mal. Ne pas l'assister en cette période de dangers immanents risque d'induire des coûts inimaginables. Un responsable doit savoir raison garder au lieu de diaboliser tout ceux qui tiennent un langage de vérité.

Wagon. Il fut un temps où on commençait à tracer des plans sur la comète du type de l'émergence imminente du pays. Le discours qui accompagna cette construction, idéalement valable, avait trait à la multiplication des locomotives économiques qui, tels les chaebols sud-coréens, devrait tirer le reste du tissu productif national vers le haut. Même la multiplication des accords de libre-échange conclus par le pays procédait de la même démarche : face à la concurrence étrangère, les opérateurs locaux n'auraient de chance qu'en relevant le défi. Mais le calcul s'est vite avéré faux. Car la nature même de l'entreprise marocaine n'a pas été finement étudiée avant de se lancer dans le chantier de la mise-à-niveau à coups de plusieurs milliards de Dh. Et il n'aura pas fallu longtemps pour constater l'étendue des dégâts au regard des faillites annoncées ou non. La casse a fait que plutôt que favoriser l'éclosion de locomotives, le pays se contente de disposer de wagons économiques à la traine. Vive la sous-traitance !

Xénophobie. Le drame migratoire de Nador-Melilla incite à réfléchir à une autre politique migratoire dans le pays. Surtout que la migration dite de passage a tendance à s'estamper pour faire du Maroc un pays d'accueil. L'africanité du Royaume doit dès lors être intériorisée, culturellement, pour empêcher les dérives de tout réflexe raciste et de toute xénophobie. S'il y a lieu de mieux canaliser les flux migratoires, une autre architecture légale devrait voir le jour pour faciliter l'insertion des sub-sahariens dans le tissu social. Gouvernement, partis, syndicats et ONG doivent s'y atteler pour que la banalisation d'un phénomène ne s'accompagne d'accrocs aux retombées néfastes.

Ya qu'à. La pluralité politique qui vote tant bien que mal dans le pays a cruellement besoin de renouveau. Et la situation de crise actuelle peut aussi être assimilée comme chance pour inaugurer une étape de renouveau sal-



vatrice. Cela vaut, bien entendu, pour les formations de gauche qui cherchent à gagner en crédibilité auprès des citoyens et, in fine, vaincre le désenchantement ambiant. Les méthodes d'action nécessitent des changements en profondeur qui dépassent les seuls cadres organisationnels « traditionnels ». Les plates-formes qu'offrent les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution pour mieux capter l'attention de la masse noyée, pour l'heure, dans une spirale d'infobésité et de com-



trash. Nul n'empêche les formations politiques qui le veulent d'user de YouTube et/ou de Facebook pour mieux canaliser leurs discours étouffés par ailleurs. Les réflexions porteuses sur l'état de la « Maison Maroc » peuvent s'intégrer à la dynamique offerte par ces nouveaux canaux de communication pour donner le change à la culture du « tout va bien » entonnée à longueur de journée. Le réveil des consciences et la stimulation de l'action politique responsable peuvent être ga-

rantis via ces nouveaux contenants pour peu que la volonté de bien faire existe. Et à ce niveau-là, on est sûr que c'est la bonne monnaie qui chasserait la mauvaise et non le contraire. Il suffira d'y travailler d'arrache-pied.

Zeste. Au fil du temps, les responsables arriveront à la conclusion cardinale qui consiste à dire que le Marocain a changé. Ils n'ont désormais plus affaire à un citoyens qui se contente de peu, voire des expédients. Car le Maro-

cain en face cherche aussi à jouir de sa pleine citoyenneté, dans la dignité et avec les honneurs. Le citoyen moyen refuse d'être soumis à un système réducteur. Il veut plus que le zeste de démocratie sociale, culturelle et politique. Il a spire à jouir pleinement de ses droits prescrits par la loi fondamentale du pays. Ferme, il se refuse à transiger sur ses acquis arrachés de haute lutte. A-t-il le droit de vivre dans la dignité pleine et entière ?

Entre tensions et conflits



Un autre monde se modèle...

Le monde est tenu en haleine par l'évolution de la tension russo-otanienne. La crainte est qu'à tout moment la guerre, circonscrite aujourd'hui à l'Ukraine, à l'exception de la guerre de l'ombre qui a conduit, à titre d'exemple, au plastiquage en pleine mer baltique des gazoducs Nord Stream I et II, ne se propage à d'autres espaces géographiques. Si bien que les stratégestes qui osent évoquer déjà la « Troisième guerre mondiale » ne manquent nullement d'arguments pour étayer leur thèse.

D'abord, en faisant valoir l'amplitude du conflit qui met désormais aux prises la Russie et l'Alliance Atlantique dans son ensemble, même si nombre de pays otaniens se refusent à admettre faire déjà partie du cercle des co-belligérants. Ensuite, parce que l'actuel tension prend les formes d'une réelle guerre « proxy », les USA ayant choisi de se confronter à la puissance russe en recourant non seulement à l'appui à l'armée ukrainienne, mais aussi en mobilisant un corps expéditionnaire fait de mercenaires américains et britanniques, mais aussi et surtout polonais.



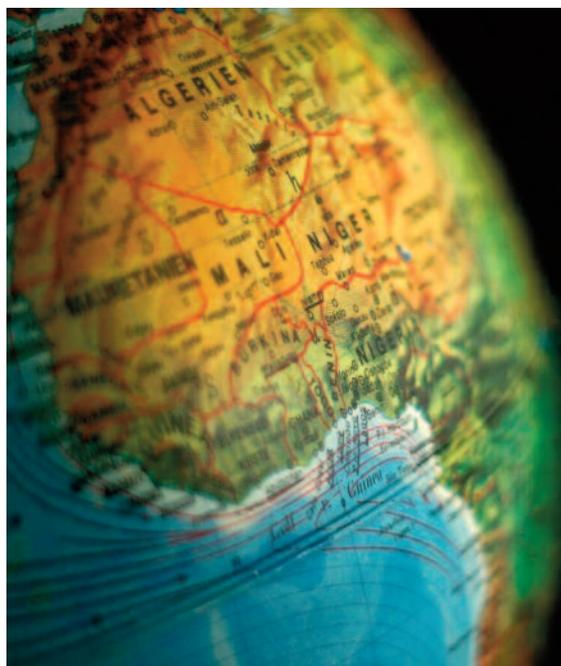
Tension : Si toutes les données disponibles ne prédisposent nul analyste à se lancer dans un quelconque pronostic quant à l'issue de cette confrontation où seules les armes conventionnelles s'expriment, l'arme nucléaire n'entrant pas en ligne de compte, ce qui se profile à l'horizon confirme une réalité de base : l'heure est à l'usure. Et dans cette épreuve de force, nombre d'analystes assurent la primauté de la Russie pour nombre de raisons. D'abord parce que Moscou a opté dès le départ pour une économie de guerre en prévision de subvenir aux exigences de la tenue d'un front qui s'étend sur plus d'un millier de kilomètres. Ensuite, à cause de la défaillance du complexe militaro-industriel otanique à nourrir en continu la puissance de feu de l'Ukraine. Et last but not least, les chiffres les plus crédibles sur les pertes occasionnées par la guerre qui a court en Ukraine confirment la désarticulation de l'armée mobilisée par Kiev. Au fil des « chaudrons » préprogrammés par Moscou, là où un « broyage systématique » de la résistance ukrainienne est assuré par une puissante canonnière, pas moins de 150.000 soldats ukrainiens ont trouvé la mort contre 14.000 à 18.000 soldats russes. Ces chiffres livrés à la mi-janvier expliquent par ailleurs les salves de menaces adressées par les capitales occidentales à Moscou quant à l'imminence de la victoire ukrainienne. Mais si la guerre est aussi l'extension de la politique par d'autres moyens, ce qui entoure le conflit circonscrit à l'Ukraine s'avère beaucoup plus vaste. Le bras de fer engagé essentiellement entre Moscou et Washing-



ton est lié à la volonté de la partie russe à s'affranchir définitivement de l'impérialisme américain. Faut-il rappeler que juste avant le lancement de « l'opération spéciale » en Ukraine les offres russes sur la redéfinition d'une nouvelle architecture de la sécurité en Europe ont été purement et simplement ignorées par la partie américaine ? Le résultat de ce refus est bien là : non seulement l'Ukraine n'est plus que l'ombre de l'Etat qu'il fut il y a juste un an, mais aussi et surtout que l'ossature otanique sur laquelle repose toute la stratégie d'expansion des USA commence à battre de l'aile. La puissance économique allemande a pris un sé-

rieux coup avec son sevrage forcé, par Washington, du gaz russe. Et les répercussions de l'embargo contre l'ennemi juré de l'OTAN, l'ours russe en l'occurrence, ont contribué à secouer jusqu'aux fondations économiques de l'ensemble européen désormais plus fragilisées que jamais. Une déconfiture qui arrange, à bien des égards, les desseins américains qui ne s'accommodent pas d'un quelconque ensemble performant quand bien même il serait aussi vassalisé que l'U.E. Faut-il rappeler l'incartade de Victoria Nuland, « Madame Ukraine » de l'administration Biden, en 2014, ciblant l'allié européen ?

Autonomie. Même si on est encore loin de toute perspective de paix dans la confrontation russo-occidentale, les Américains et Britanniques ont tout entrepris pour faire foirer les négociations de paix entre Russes et Ukrainiens sous la houlette turque, un remodelage du monde serait en cours, n'en déplaise au traditionnel diktat US. En effet, au sein de la communauté internationale, une franche condamnation de l'invasion russe, telle que voulue par l'administration US, n'est pas au rendez-vous. Plus, le discours russe trouve échos auprès de nombreuses capitales du monde du Sud qui a pâti et du colonialisme et des liens de dépendance générés par le post-colonialisme. Cela transparaît à travers les positions tranchées de nombre de pays africains qui ne sont plus dupés par la rhétorique de l'assistanat développée par l'Occident. Les Africains se contentent, pour l'heure, d'assister à cette « guerre des Blancs », tout en veillant à ne pas prêter le flanc à une quelconque dérive déstabilisatrice. Plus, une fronde anti-française secoue le large espace africain francophone, et ce en dépit des efforts entrepris par Paris pour solder, en partie, le legs colonial. Il faut dire que la propension de Moscou à gagner son autonomie, même au prix du sang, ne laisse pas froid l'élite africaine aux affaires. Et ce qui a cours sur le Continent Noir n'épargne guère l'Amérique du Sud, espace considéré, hier encore, comme une « chasse gardée » des USA. Les alternances politiques qui ont assuré la suprématie de la gauche dans cette zone géostratégique d'importance ont tout pour contrarier les desseins de l'Oncle Sam. La résilience dont a fait preuve le Venezuela, suivant en cela le Nicaragua, explique largement le sentiment grandissant d'une autonomie politique dont les capitales sud-américaines rêvent. Le Brésil, avec le retour de Lula, est à même d'assurer le rôle d'aiguillon dans cette partie du monde qui a trop pâti et de la dictature militaire et de la domination des multinationales cotées à New-York et Chicago. Brasilia, comme Pretoria, tous deux membres des BRICS, assurent la diffusion, dans les deux Continents, de l'idée d'une plus forte autonomie vis-à-vis des puissances occidentales.



Basculement. Si on prête le basculement vers l'Asie aux Spin Doctor qui peuplent les allées du Deep State washingtonien, force est de souligner que la Russie a d'ores et déjà damé le pion aux USA. En effet, que ce soit avec la Chine ou avec l'Inde, le Kremlin a réussi à se réserver une place de choix. Si avec Pékin la forte complicité est compréhensible, l'Empire du Milieu étant ciblé par Washington qui en fait l'ennemi numéro un, avec New Delhi aussi le courant semble mieux



Arabes. Non loin de là, dans le Golfe arabe, un autre allié de taille dans le jeu de Moscou et de Pékin n'est pas à minorer. Il s'agit de la puissance régionale que l'Iran projette. A Téhéran, on ne se fait plus d'illusions sur l'issue des négociations avec les puissances occidentales sur le nucléaire « civil » auquel la République islamique s'accroche souverainement. En effet, le jeu des levées partielles des sanctions auquel l'Iran est soumis s'avère à somme nulle. D'où les démonstrations de force épiques de Téhéran, tantôt à coup d'essais balistiques, tantôt à coup de dévoilement des produits de ses industries militaires conventionnelles. En quête d'autonomie, cette mollarchie donne du fil à retordre au voisinage peu enclin à accepter une suprématie iranienne, réduite à sa dimension chiite. Et c'est sur ce levier que Tel-Aviv s'agit depuis des lustres en cherchant à endiguer le danger que représente un allié fort de « l'axe de la résistance » au diktat US, en mobilisant les monarchies arabes. Pour l'heure, la guerre hybride engagée contre Téhéran est encore loin d'avoir atteint ses objectifs. L'Iran est encore debout et a même tendance à se renforcer davantage. Et la digue que représente la Syrie n'a pas cédé en dépit d'une décennie d'instabilité. L'éclatement du conflit russo-otomanien semble avoir donné à réfléchir aux acteurs régionaux qui semblent plus enclins à exiger plus d'autonomie. Les démarches de l'Arabie Saoudite sont symptomatiques du changement qui s'esquisse sur l'échiquier arabe. En effet, Riyad qui a noué des liens

forts avec la Chine, y compris sur le plan militaire, joue la même partition que Moscou sur le marché des hydrocarbures. Une attitude qui s'apparente à une « fausse note » pour Washington qui n'a pas encore réussi à faire avaliser le dessein du « Grand Moyen Orient » par les Saoudiens. Ces derniers sont encore réticents à emprunter le processus de la normalisation avec Tel-Aviv, en rejoignant le groupe des Accords d'Abraham. Même si derrière le rideau, jamais les liens avec Israël n'ont été aussi forts, comme le démontre le nombre d'investisseurs israéliens qui ont mis le paquet sur

passer. Quitte à gêner aux entournures un Oncle Sam qui cherchait à fidéliser l'allié indien pour mieux endiguer et la Chine et la Russie. Moscou aura réussi un coup de maître sur cet échiquier-là en damant le pion à Washington. C'est grâce à ce mailage politico-diplomatique, favorisé par la mise en place de l'Organisation de coopération de Shanghai (OSCE) et reposant aussi sur l'autre pilier des BRICS, que la Russie a gagné la guerre économique à laquelle elle s'est trouvée confrontée avec l'alliance occidentale menée par Washington. Les contrats passés avec la Chine représentent un débouché pérenne pour le gaz russe et les deals scellés avec l'Inde lui permettent d'écouler ses produits pétroliers. Et cerise sur le gâteau, tout ce commerce-là se fait non plus en étant libellé en dollars, mais plutôt en se basant sur les monnaies locales. Ce basculement-là, géoéconomique, a de quoi donner le tournis aux Américains dont les calculs s'avèrent faux. Le puissant mecano du billet vert serait dès lors promis à tourner, à plus ou moins brève échéance, dans le vide. Tel est pris celui qui croyait prendre...

Quant aux réactions épidermiques générant des alliances nouvelles du type AUKUS (plate-forme de projection US à laquelle se greffent et l'Australie et le Royaume-Uni), elle n'est pas sans rappeler le précédent des « Big Five Eyes » qui, outre le trio précédent, s'allie aussi les faveurs des vassaux de Washington que sont et le Canada et la Nouvelle Zélande. L'Oncle Sam qui s'est empressé de répondre aux inquiétudes ataviques du Japon et de la Corée du Sud ne saurait que désarmer face au basculement du monde. Et la carte de Taiwan, dans ce jeu d'endiguement, est loin de représenter le Joker gagnant.

Neom, projet de « l'homme fort » de la pétromonarchie, Mohamed Bin Salman. Aujourd'hui, l'heure de la réconciliation avec l'Iran semble avoir sonné dans la région. Exit donc le croissant chiite naguère honni. Celui qui a conduit, dans une tentative arabe suicidaire, à détruire la forteresse syrienne, à coups de dizaines de milliards de dollars et de dizaines de milliers de morts. L'Irak, jadis diabolisé, est devenu fréquentable. Reste à savoir si les prémices d'une nouvelle entente régionale pourraient se réaliser en dépit de la résistance israélienne et de la volonté américaine.



Aides à l'Ukraine

Trafic incessant



Les États-Unis sont, de loin, le plus gros fournisseur de Kiev. Washington a versé plus de 22 milliards d'euros d'aide militaire, soit autant que ses gains réalisés en termes de vente de gaz liquéfié à l'Europe.

Fin janvier 2023, l'administration US a donné son feu vert pour l'envoi de 31 chars de combat Abrams et a surtout, dès le début du conflit, cédé plusieurs milliers de missiles portatifs notamment des Stingers permettant aux forces ukrainiennes de briser l'offensive russe, puis de reprendre l'initiative avec les systèmes de feu dans la profondeur, les lance-roquettes multiples Himars. Pour l'artillerie de précision, Kiev a aussi pu compter sur la France qui a livré 18 canons Caesar de 155 mm et s'apprête à en livrer

douze autres. Paris a également donné 24 blindés légers AMX-10 RC, et des systèmes de défense antiaérienne. Le Royaume-Uni a fourni des missiles antitanks et s'apprête à livrer 14 chars de combat.

L'Allemagne, critiquée pour sa frilosité, a néanmoins consacré 5 milliards d'euros pour soutenir l'armée ukrainienne. Plus, décision a été prise par Berlin de livrer des chars Leopard à l'Ukraine. Le « niet » opposé naguère aux pays qui en sont équipés et qui voulaient les allouer à Kiev ne tient plus.

Si Washington, Londres et Berlin sont les pays les plus généreux en valeur absolue, les pays baltes et la Pologne, ont aussi joué un rôle clé au regard de leur PIB, les voisins de l'Ukraine se classent même parmi les plus gros fournisseurs d'armement. Plus, Varsovie ne semble pas avare en hommes envoyés au feu alors qu'il représente la base arrière de l'Ukraine. Ça fait bientôt un an que le pays reçoit la quasi-totalité de l'aide militaire avant de l'envoyer de l'autre

côté la frontière. A Rzeszów, dans le sud-est polonais, le trafic est visible. Les armes occidentales et l'aide humanitaire sont débarquées et repartent du petit aéroport de la ville, à une centaine de kilomètres de l'Ukraine.

Depuis Moscou, le Service russe de renseignement extérieur (SVR) suit de près l'évolution de la situation. Il a même rendu publiques des données sur le matériel de guerre que les pays de l'Otan ont livré à l'Ukraine. « Le SVR dispose de données d'après lesquelles pendant l'agression contre la Russie depuis décembre 2021 les pays de l'Otan ont remis aux forces armées ukrainiennes 1.170 systèmes de défense aérienne, 440 chars, 1.510 véhicules de combat d'infanterie et 655 systèmes d'artillerie. » Le service de presse du SVR précise que les militaires russes ont détruit la majeure partie de ce matériel occidental. En outre, l'Ukraine a reçu de ses alliés 9.800 roquettes de LRM, 609.000 munitions antichars et 1.206.000 obus.

Les budgets de la défense dopés

Les USA caracolent en tête

En 2022, les États-Unis ont bénéficié d'un budget militaire de 766,6 milliards de dollars, un record mondial, selon les données de l'Institut IISS.

Ce montant est bien supérieur à celui de la Chine qui se positionne deuxième. La Russie, classée troisième, a dépensé 87,9 milliards.

Le classement des dépenses militaires réalisées en 2022 par une quinzaine de pays a été présenté par l'Institute for Strategic Studies (IISS). Depuis longtemps, les États-Unis y conservent la première place. En 2022, ils ont déboursé 766,6 milliards de dollars, conformément au bulletin

annuel *The Military Defence 2023* publié par l'IISS. Soit 12 milliards de plus qu'en 2021.

La Chine se classe deuxième, avec 242,2 milliards de dollars (207,3 milliards en 2021). Elle est suivie par la Russie qui a débloqué 87,9 milliards de dollars, contre 62,2 milliards en 2021.

En quatrième place se positionne le Royaume-Uni avec 70 milliards de dollars (un volume plus léger qu'en 2021, soit 71,6 milliards).

L'Inde occupe la cinquième position avec 66,6 milliards de dollars (65,1 milliards en 2021).

Parmi les pays du Moyen-Orient figurent l'Arabie saoudite (45,6 milliards de dollars) et l'Iran (44 milliards).

« Les dépenses mondiales de défense ont augmenté en termes nomi-

naux en 2021 et 2022, mais des taux d'inflation plus élevés ont entraîné une baisse des dépenses en termes réels au cours des deux années », explique l'IISS.

Selon l'institut, la forte inflation ayant marqué les dernières années « a érodé les dépenses de défense en termes réels dans les pays d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine et des Caraïbes, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ainsi qu'en Russie et Eurasie ». Maintenant, elle se répand dans d'autres pays aussi, conclut-il.

Pour l'année en cours, Washington a réservé 858 milliards de dollars pour la Défense en conformité avec une loi adoptée fin décembre 2022. Cela représente une augmentation de 91,4 milliards en une année.



Complexe militaro-industriel US

Explosion des ventes et des bénéfices

Stimulées par le conflit en Ukraine, les ventes d'armements US ont bondi en 2022, selon un récent rapport du département d'État.

Les nations européennes se sont ruées sur les équipements de l'Oncle Sam.

En 2022, l'industrie américaine de l'armement a ainsi croulé sous les bénéfices, à en croire un rapport du département d'État. Les ventes d'armes US à des pays tiers ont ainsi augmenté de 49% par rapport à 2021, atteignant plus de 51,9 milliards de dollars. Les ventes directes des fabricants d'armes établis aux États-Unis ont également augmenté, passant de 103,4 milliards de dollars en 2021 à 153,7 milliards de dollars en 2022.

Le département d'État ne se cache pas et attribue bien cette hausse spectaculaire aux « autorisations accordées pour soutenir les efforts de l'Ukraine ».

En Europe, l'Allemagne a été gourmande, achetant une escouade de 35 chasseurs F-35 pour 8,4 milliards de dollars. Ces achats avaient d'ailleurs suscité quelques inquiétudes outre-Rhin, le ministère allemand de la Défense s'inquiétant de la mise à niveau des terrains d'aviation nécessaires à ces nouveaux chasseurs de 5ème génération.

La Pologne a aussi dépensé 6 milliards de dollars pour l'achat de 250 chars M1 Abrams. De quoi jeter une lumière crue sur l'engagement de Varsovie aux côtés de Kiev, la Pologne ayant été en première ligne sur le dossier de la livraison de blindés.

Le Royaume-Uni, l'Espagne et la Bulgarie, nouveau membre de l'Otan, ont également effectué des achats importants en 2022.

Au-delà du théâtre ukrainien qui monopolise tous les regards, les livraisons d'armes américaines ont aussi été florissantes en Asie. Alors que les tensions se sont ravivées autour de Taïwan, l'Indonésie a renforcé son aviation avec 36 chasseurs F-15, pour près de 14 milliards de dollars.

Le Japon, la Corée du Sud et l'Australie ont aussi été acheteurs. Sans compter le paquet de 1,1 milliard de

dollars pour Taïwan, approuvé par l'administration Biden.

Côté fabricants, Lockheed Martin s'en est mis plein les poches, augmentant ses revenus de respectivement 7,13% sur un an. Une paille comparée à Raytheon, fabricant des systèmes de défense aérienne Patriot, qui a vu lui ses bénéfices exploser de 18% en 2022. Le fabricant est d'ailleurs critiqué pour ses connexions en haut lieu, en particulier avec le secrétaire de la Défense américain Lloyd Austin, qui siège à son conseil d'administration.





Les BRICS se renforcent

L'autonomie réalignée

La Chine se dit prête à aider d'autres pays à rejoindre les BRICS. Cette organisation a fait preuve d'efficacité dans la reprise économique ces dernières années, selon Pékin. En plus de cela, les BRICS constituent « une force d'importance pour résoudre les questions internationales ».

Pékin est en faveur de l'élargissement des BRICS (groupe qui comprend actuellement le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud), a annoncé Mao Ning, porte-parole de la diplomatie chinoise.

En effet, au moins treize pays, dont l'Algérie, l'Égypte et le Nigeria, sont

intéressés à rejoindre le groupe. Six ont officiellement déposé leurs candidatures. « La Chine continue d'adopter une attitude tolérante. Nous allons contribuer à l'adhésion de nouveaux membres aux BRICS par la voie de discussions et de consultations », a noté le diplomate chinois. Ajoutant que « ces dernières années, les pays des BRICS ont fait des progrès considérables dans le domaine de la coopération conjointe financière et économique, ainsi que dans la sphère monétaire. Cela revêt une grande importance pour optimiser les relations commerciales entre les pays membres de l'organisation et pour leur reconstruction économique ».

Selon Pékin, les États concernés ont assuré une bonne tendance de développement des BRICS depuis le moment de leur création. Cette union est devenue « une force d'impor-

tance pour résoudre les questions internationales ».

Parmi les autres pays qui ont exprimé leur souhait d'adhérer au groupe figurent aussi l'Arabie saoudite, le Bangladesh, la Grèce, l'Indonésie, le Kazakhstan, le Mexique, la Syrie, le Tadjikistan, la Thaïlande et la Turquie. L'Algérie, l'Argentine et l'Iran se sont déjà portés candidats. Le prochain sommet des BRICS est programmé pour fin août. Selon Moscou, la question de la création d'une nouvelle monnaie est à l'ordre du jour. En cause, la nécessité de mettre en place des mécanismes qui pourraient assurer le développement stable et défendre celui-ci « d'un diktat extérieur », notait précédemment Sergueï Lavrov, chef de la diplomatie russe qui, par ailleurs, juge qu'il est « impossible de s'entendre avec les patrons du système actuel financier et monétaire ».



Reprise économique en 2023 :

Un rebond en trompe-l'œil

Après un fort rebond de la croissance en 2021, le Maroc a été affecté en 2022 par une combinaison de chocs qui se sont mutuellement renforcés, à savoir la chute historique de la production céréalière provoquée par une grave sécheresse d'un côté, et de l'autre, l'envolée des cours des matières premières dont le pays est un gros importateur (blé, pétrole). Le panorama d'ensemble est mitigé mais la solidité des fondamentaux, le rattrapage du secteur du tourisme et la bonne tenue des exportations et des transferts financiers de la diaspora marocaine ont permis à l'économie de résister. L'année 2023 s'annonce tout aussi périlleuse. Entre la persistance de la volatilité des cours mondiaux des matières premières et la menace de récession en Europe, de loin le principal partenaire du Royaume (62% des investissements directs étrangers et plus de 70% des exportations, des transferts financiers des Marocains résidant à l'étranger et des recettes touristiques), les facteurs de risque sont nombreux. Ainsi, si l'économie devait bénéficier d'un rebond de la production agricole après une chute historique en 2022, la décélération de la croissance du PIB hors secteur agricole devrait être plus prononcée. Même si la stabilité macroéconomique n'est

pas menacée, les marges de manœuvre s'érodent forçant l'exécutif à maintenir une politique économique prudente car il pourrait être amené, une nouvelle fois, à soutenir l'activité. En effet, plusieurs éléments laissent penser que la conjoncture va continuer de se dégrader, à commencer par le niveau historiquement bas de la confiance des ménages, dû à la situation dégradée du marché de l'emploi (le taux de chômage est toujours au-dessus de son niveau pré-pandémie à plus de 11% en 2022) et à la forte poussée inflationniste. L'inflation a commencé à montrer des signes de stabilisation mais elle reste supérieure à 8%, tirée essentiellement par la hausse de plus de 14% des prix alimentaires. De plus, les sources d'inflation ont tendance à s'intérioriser. Hors alimentation, l'inflation atteint désormais 4,5% contre 2,3% début 2022. Un nouveau resserrement monétaire est donc attendu. Malgré deux hausses de taux en septembre et en décembre de 50 points de base, le taux directeur de la banque centrale reste bas à 2,5%. L'attitude prudente de BAM traduit un dilemme croissance-inflation qui pourrait se poser avec encore plus d'acuité cette année en cas de nouveau renchérissement des cours des matières premières importées...

Le potentiel Maroc en érosion

Le Maroc est susceptible de stimuler de manière non négligeable sa croissance potentielle en menant à bien les réformes conformément aux recommandations du rapport sur le « Nouveau modèle de développement », mais l'ampleur de leurs effets économiques sur le quotidien des marocains, ainsi que le moment où ils se feront sentir reste incertaine. En outre, il est peu probable que l'accélération de la croissance du PIB permette de couvrir les importants besoins de financement associés à ces réformes. Pour le pays, l'enjeu principal consiste à trouver le juste équilibre entre la consolidation de la reprise économique, le financement des réformes structurelles et la réduction de l'endettement public pour pouvoir répondre efficacement aux crises actuelles et futures.

A l'instar des économies mondiales, l'impact du conflit en Ukraine semble s'être abattu sur les perspectives de reprise au Maroc. Cette donne, jumelée à la Covid lente dont la rémission complète n'est pas encore

déclarée, aggrave l'abysse dans lequel le pays sombre. Certes, les précipitations de fin d'année confirment le scénario central d'une année agricole moyenne avec à la clé une croissance estimée à 3,5% pour les plus optimistes. Une prévision qui demeure loin des 7%, seuil nécessaire pour accéder au rang des émergents tel que prévu par le déjà vieux Nouveau Modèle de Développement (NMD). Car si les temps sont durs, ce n'est pas seulement le fruit des turbulences des trois dernières années. La croissance potentielle du pays était sur une tendance baissière, même avant la pandémie. Après les alertes du Haut-commissariat au plan (HCP), les services du Fonds Monétaire International estiment que la croissance potentielle est passée d'environ 5 % avant la grande crise financière à environ 2½ % en 2019. Ce déclin s'explique principalement par une accumulation de capital moindre mais aussi une diminution de l'emploi potentiel, liée à un taux d'activité plus faible et à une légère hausse du taux de chômage structurel du Maroc. On estime que la croissance potentielle de la production a chuté à -0,5 % en 2020 car les coûts d'ajustement générés par les perturbations du travail et des chaînes d'approvisionnement, l'inadéquation accrue des compétences sur le marché du travail, et la réaffectation coûteuse des ressources dans tous les secteurs ont réduit la productivité totale des facteurs, tandis que la réduction des investissements a ralenti l'accumulation du capital.

À l'avenir, l'incidence de la pandémie sur les investissements et la productivité devrait lentement s'amoin-drir et, en l'absence de réformes structu-

relles, la croissance potentielle de la production devrait revenir à environ 2½ % d'ici à 2026. Les projections de référence indiquent que la mise en œuvre de réformes structurelles (à la fois les réformes en cours et celles recommandées dans le rapport le NMD) permettrait de faire progresser la production potentielle d'environ ¾ % d'ici à 2026 et d'environ 2 % en valeur cumulée d'ici à 2035 par rapport à un scénario dans lequel aucune réforme ne serait entreprise. Toutefois, ces estimations sont fortement incertaines car elles sont tributaires à la fois de la rapidité et de l'efficacité des réformes.

Dure transition

Mettre en œuvre les réformes structurelles proposées dans le NMD pourrait donner lieu à un modèle économique plus développé et plus inclusif. Le rapport donne un aperçu complet des réformes visant à doubler le PIB par habitant du Maroc d'ici à 2035 en réduisant la part de l'emploi informel de 70 % actuellement à 20 %, en doublant le taux de participation des femmes à la population active (45 %) et en faisant passer la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de moins de 10 % à 40 %. Les auteurs du rapport soutiennent pleinement les réformes du système de protection sociale, des entreprises publiques et du système éducatif en cours. Ils insistent sur la nécessité de revoir de fond en comble le cadre de gouvernance et le cadre réglementaire afin d'en supprimer les goulets d'étranglement et les distorsions qui limitent la concurrence sur les marchés de produits, freinent la compétitivité



à l'international, encouragent les activités informelles, et réduisent la confiance placée dans le secteur public et le système judiciaire. Bien que les auteurs du rapport fixent des objectifs très ambitieux, il est important d'être réaliste quant à l'ampleur des effets des réformes et au moment auquel ceux-ci se manifesteront. Doubler le PIB par habitant d'ici à 2035 exigerait une croissance annuelle du PIB d'environ 7 % au cours des 13 prochaines années. Les services du FMI estiment que pour parvenir à cet objectif, il faudrait mettre en place une série de réformes structurelles capables de réduire une part non négligeable des principaux écarts structurels entre le Maroc et les pays les plus avancés en

un temps relativement court. Compte tenu de l'incertitude entourant les effets des réformes sur la croissance, l'existence de complémentarités entre ces dernières et leur coût qui devrait être élevé, les autorités doivent minutieusement déterminer l'ordre de priorité et le calendrier des réformes, sur la base d'un plan de financement adapté, et d'un cadre de travail macroéconomique cohérent et stable.

Un train en marche

Une nouvelle série de réformes structurelles a été lancée depuis l'avènement de nouvel exécutif. L'universalisation du système de protection sociale devrait éliminer les lacunes

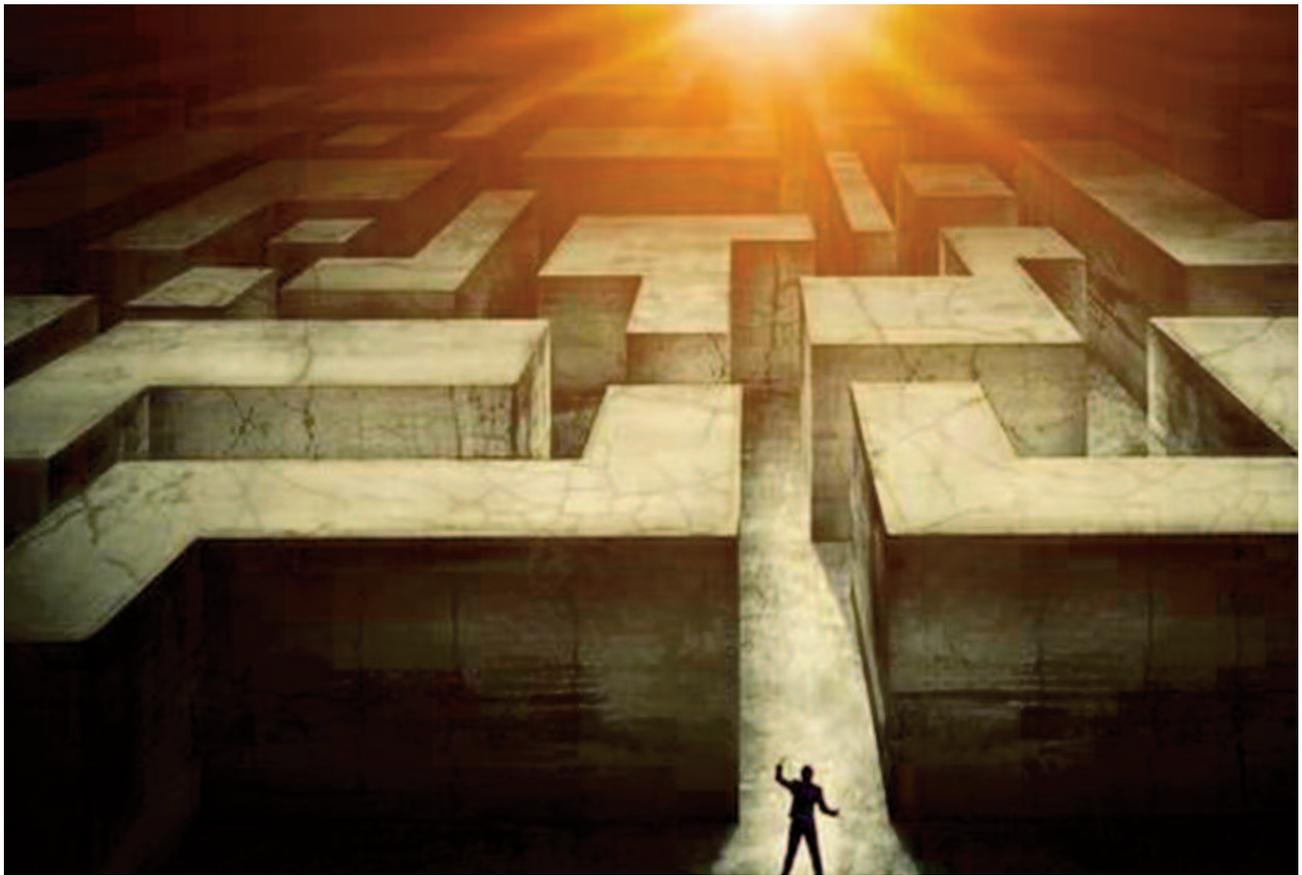
qui existent en matière de couverture et de qualité des services de santé et renforcer le filet de sécurité sociale. Ces réformes, conjuguées à la pleine mise en œuvre du Registre social unifié (RSU), devraient améliorer l'inclusion et l'efficacité. La réforme des entreprises publiques devrait réduire la charge financière qu'elles représentent pour le budget et supprimer les distorsions qui entravent la neutralité du marché et le développement du secteur privé. Enfin, le NMD renferme plusieurs recommandations utiles en vue de renforcer la compétitivité des entreprises marocaines, d'améliorer la gouvernance, de stimuler le capital humain et de bâtir une société plus inclusive.

Le succès des réformes dépend de leur exécution minutieuse mais pourrait placer le Maroc sur une trajectoire de croissance plus forte, plus inclusive et plus pérenne. Toutefois, étant donné l'ampleur des financements que ces réformes pourraient nécessiter, leurs effets incertains sur la production potentielle et l'espace budgétaire restreint dont le pays dispose, il faudrait que celles-ci définissent et échelonnent soigneusement les réformes, en s'appuyant sur un plan de financement adéquat et en inscrivant leur action dans un cadre macroéconomique stable et cohérent. Car, faut-il le rappeler, ces réformes ont un coût. Les réformes structurelles nécessiteront des ressources supplémentaires dans le cadre de nouvelles mesures visant à

élargir la base d'imposition et à rationaliser les dépenses. Bien que n'étant pas inclus dans les politiques actuelles du Gouvernement et le scénario de référence établi par les services du FMI, le coût des réformes est estimé à environ 4 % du PIB par an au cours des cinq prochaines années, puis à 10 % d'ici à 2030 dans le NMD. Ces vastes besoins de financement seraient satisfaits grâce à une croissance économique plus importante, et une combinaison d'emprunts et de mesures budgétaires. néanmoins, comme on ignore l'ampleur des effets des réformes structurelles sur la production et à partir de quand ceux-ci seront perceptibles, le pays pourrait devoir revoir l'ordre de priorité de ses dépenses, améliorer l'efficacité et le ciblage des res-

sources, et libérer des ressources supplémentaires pour financer les réformes.

En d'autres termes, il s'agirait de concevoir des mesures budgétaires structurelles pour créer des marges de manœuvre budgétaires qui permettront de financer ces réformes tout en préservant la viabilité des finances publiques. Une telle stratégie comporte deux éléments essentiels : d'une part, une réforme fiscale d'envergure permettant l'élargissement de l'assiette de l'impôt, une meilleure progressivité et la mise en place de nouvelles taxes (taxe carbone, nouveaux dispositifs d'imposition du patrimoine) et, d'autre part, un examen des dépenses publiques visant à les hiérarchiser et les rationaliser.



Budget Economique Prévisionnel

De meilleures perspectives économiques nationales en 2023

En 2023, l'économie nationale évoluerait dans un contexte marqué par des perspectives d'entrée en récession des principaux partenaires commerciaux, d'un durcissement des conditions financières internationales et du maintien des prix à des niveaux élevés, selon le Haut-commissariat au plan (HCP). Sur la base d'une reprise du secteur agricole, l'économie nationale afficherait une progression de 3,3% en 2023.

Des incertitudes pèseraient toutefois sur cette croissance liées qu'elles sont au développement de la guerre en Ukraine, l'évolution des taux d'intérêt, des risques épidémique et climatique.

A bordant ses prévisions par une analyse du contexte mondial, le Budget Economique Prévisionnel élaboré par le HCP souligne que les perspectives économiques nationales pour l'année 2023 tiennent compte d'un environnement international fort contraignant marqué par la poursuite des tensions géopolitiques et par le maintien des prix à des niveaux élevés, entraînant un ralentissement du volume du com-

merce mondial qui n'augmenterait que de 1,6% après 4% en 2022. La demande mondiale adressée au Maroc devrait, par conséquent, afficher une baisse de son rythme d'accroissement passant à 3,2% en 2023 contre 7,6% en 2022. Toutefois, les hypothèses retenues au niveau des autres indicateurs extérieurs tablent sur le maintien des transferts des MRE et sur une légère hausse des recettes voyages et des IDE par rapport à 2022.

Ces perspectives prennent en compte les nouvelles dispositions de la loi des finances 2023 notamment en matière de politique fiscale, d'investissement public et de soutien des prix à la consommation. Ces projections se basent également sur une production céréalière moyenne durant la campagne agricole 2022/2023, conjuguée à une consolidation des autres cultures et de l'élevage. Le retard pluviométrique et les retombées de la sécheresse sévère de la campagne précédente attestaient d'un début difficile de la campagne agricole 2022-2023. Néanmoins, les dernières pluies de décembre devraient bénéficier aux cultures pluviales et au cheptel.

Sur la base des hypothèses susmentionnées, le secteur primaire devrait afficher une valeur ajoutée en hausse de 9% en 2023 au lieu d'une baisse de 15,6% attendue en 2022. Pour leur part, les activités secondaires devraient continuer de subir l'impact négatif de la décélération de la demande extérieure et du maintien des prix des matières premières à des niveaux élevés quoiqu'en légère baisse.

Dans ces conditions, et en dépit de la hausse des investissements publics en matière d'infrastructure et des mesures incitatives pour l'acquisition des logements par les ménages à revenus limités, le secteur du BTP devrait continuer de pâtir du renchérissement des inputs et du resserrement des conditions de financement. Il devrait réaliser une croissance faible de 1,2% au lieu d'un fléchissement de 0,4% en 2022.

Pour sa part, le secteur minier devrait connaître une reprise estimée à 2,8% après une baisse de 8,4% en 2022 suite à l'accroissement prévu de la demande des engrais au niveau international, en ligne avec les besoins en céréales et en produits alimentaires de base en 2023.

De même, l'activité industrielle devrait afficher un accroissement de 1,9% en 2023 au lieu de 1,3% en 2022, tiré principalement par une légère reprise des industries chimiques et par le maintien d'une croissance soutenue de l'industrie automobile et de l'agroalimentaire en 2023. Ainsi, le rythme de croissance du secteur secondaire devrait rester modéré, passant de 0,4% en 2022 à 1,9% en 2023. Quant au secteur tertiaire, il devrait enregistrer une décélération de sa valeur ajoutée en 2023 suite notamment au ralentissement des activités marchandes après une année de rattrapage pour les services touristiques et de transport. Sa croissance devrait se situer à 3,1% après 5,3% attendue en 2022, alors que les activités non marchandes devraient maintenir leur rythme de croissance aux alentours de 4,5% en 2023.



Compte tenu de ces évolutions sectorielles et d'une croissance de 2,7% des impôts et taxes sur les produits nets de subventions, le Produit Intérieur Brut devrait enregistrer une progression de l'ordre de 3,3% en 2023 après 1,3% en 2022. Les prix intérieurs connaîtraient en 2023 une légère augmentation en lien avec la baisse des pressions sur les matières premières à l'échelle mondiale. Ainsi, l'inflation, mesurée par l'indice implicite du PIB, devrait se situer à 1,9% au lieu de 5% attendu en 2022.

Légère reprise de la demande intérieure

La demande intérieure continuerait de soutenir la croissance économique nationale en 2023, avec une

contribution au PIB plus importante qu'en 2022. Quant à la demande extérieure nette, sa contribution à la croissance du PIB devrait rester négative en 2023.

La consommation des ménages, bénéficiant de l'accroissement prévu des revenus agricoles et du niveau soutenu des transferts des MRE, devrait connaître un rythme de croissance de 2,4%, contribuant de 1,4 point à la croissance économique. Tenant compte d'une amélioration de la consommation publique de 6,7%, en lien avec la hausse de 14,3% des dépenses des autres biens et services en 2023, la consommation finale nationale devrait enregistrer une progression de 3,4% contribuant ainsi de 2,7 points à la croissance en 2023. De son côté, l'Etat devrait poursuivre

son soutien à l'économie à travers l'augmentation de l'enveloppe budgétaire allouée à l'investissement public, qui devrait atteindre 300 Mrds DH au titre l'exercice budgétaire 2023. Toutefois, l'incertitude qui caractérise la conjoncture actuelle et le resserrement du marché monétaire devraient peser sur l'expansion de l'investissement privé. Ainsi l'investissement brut devrait progresser de 2,6%, au lieu 0,6% en 2022, sa contribution à la croissance passerait de 0,2 point du PIB en 2022 à 0,8 point en 2023. Quant à la demande intérieure, elle devrait afficher un accroissement de 3,2%, contribuant de 3,5 points à la croissance économique nationale en 2023. Par ailleurs, la décélération de la demande étrangère devrait limiter le rythme de

croissance en volume des exportations des biens et services à 4,2%. De même, le volume des importations devraient ralentir à 3,7%. Ainsi, la contribution de la demande extérieure à la croissance devrait rester négative avec -0,2 point en 2023. Légère atténuation du déficit courant En valeur, les exportations et les importations des biens devraient nettement ralentir après leur fort rebond en 2022 sous l'effet conjoint de la baisse de la demande extérieure réduisant les besoins en intrants et de l'atténuation prévisible des pressions sur les prix au niveau international.

Le déficit commercial devrait, en conséquence, se situer aux alentours de 20% du PIB en atténuation par rapport à 2022.

Tenant compte d'une décélération des échanges nets des services, après le rebond enregistré en 2022, le déficit en ressources devrait connaître un allègement pour atteindre 13,3% du PIB en 2023. Par ailleurs, et compte tenu d'une croissance du PIB en valeur de 5,3% conjuguée à une hausse de la consommation nationale de 5,1%, l'épargne intérieure devrait se maintenir à 20,9% du PIB au lieu de 22,3% du PIB en moyenne durant la

période 2017-2021. Les revenus extérieurs, représentant 6,5% du PIB, devraient porter l'épargne nationale à 27,4% du PIB en 2023 au lieu de 27,8% du PIB l'année précédente.

Tenant compte du niveau d'investissement représentant 31,5% du PIB au lieu de 32,7% en 2022, le besoin de financement de l'économie nationale devrait connaître un allègement pour atteindre 4,1% du PIB en 2023 au lieu de 4,9% du PIB attendu en 2022. Le maintien du soutien de l'économie à travers l'accroissement de l'enveloppe budgétaire dédiée à l'investissement, conjugué au niveau élevé



des charges de compensation et des dépenses incompressibles de fonctionnement, devrait peser sur la situation des finances publiques en 2023.

Dans ce sillage, les dépenses ordinaires devraient s'inscrire en hausse de 3,4% pour atteindre 20,7% du PIB au lieu de 20,9% prévu pour 2022 suite au niveau élevé des dépenses de compensation qui devrait avoisiner 2,4% du PIB et à la tendance haussière des dépenses des autres biens et services et celles de la masse salariale. Quant aux recettes ordinaires, elles devraient afficher une

baisse de leur rythme de croissance pour se situer à 21,6% du PIB au lieu de 22% du PIB, suite à la décélération des recettes fiscales qui devraient atteindre 17,6% du PIB. De leur côté, les recettes non fiscales devraient s'inscrire en hausse sur fond de la poursuite de mobilisation des mécanismes de financement innovants en 2023.

Par ailleurs, les dépenses d'investissement devraient atteindre 6,3% du PIB, entraînant un déficit budgétaire de l'ordre de 5,2% du PIB en 2023 au lieu de 3,9% du PIB prévu en 2022. Dans ces conditions, le Trésor devrait emprunter en 2023, selon le PLF 2023, près de 130 Mrds DH contre 105,38 Mrds DH en 2022, dont plus de 69 Mrds DH provenant des emprunts internes et 60 Mrds DH des emprunts externes ; ce qui devrait alourdir le poids de la dette du Trésor par rapport au PIB. Le taux d'endettement du Trésor devrait augmenter à 70,8% du PIB, composé de 54,6% du PIB de la dette intérieure et 16,3% de la dette extérieure. Tenant compte du recul attendu de la dette extérieure garantie par l'Etat à 12,4% du PIB en 2023 au lieu de 12,9% en 2022, le taux d'endettement public global devrait atteindre près de 83,2% du PIB en 2023 contre 82,5% en 2022.

Resserrement des conditions de financement

Le changement dans l'orientation de la politique monétaire dans le but de juguler la poussée inflationniste à travers la hausse du taux directeur, devrait impacter la demande des crédits bancaires qui peinent toujours à retrouver leur dynamique. La conjoncture économique morose devrait intensifier le recours aux crédits de Trésorerie qui devraient dépasser le niveau de 25% de l'encours des crédits bancaires en 2022 après 22% en moyenne entre 2014 et 2021.

L'augmentation des taux d'intérêts devrait impacter négativement l'accès au financement et pénaliser davantage les perspectives d'évolution de l'activité du tissu productif qui demeure en phase de rétablissement et en besoin d'un soutien perpétuel. Les secteurs productifs dont la demande et l'offre sont stimulées par le financement bancaire devraient subir, en plus des répercussions du renchérissement des intrants de production, l'augmentation des coûts des emprunts. Ceci intervient dans un contexte marqué par un report de la demande notamment pour le secteur du BTP qui peine à surmonter ses difficultés structurelles et qui reste un secteur à fort potentiel d'emploi. En outre, la dépendance étroite de l'inflation des produits importés, le poids de l'économie informelle, le niveau de l'inclusion financière, sont autant d'éléments qui pourraient compromettre l'effet escompté de ce changement dans l'orientation de la politique monétaire, notamment sur l'évolution des prix qui devrait déceler mécaniquement en 2023 sur fond du recul des cours internationaux des matières premières. Tenant compte du niveau actuel des taux d'intérêt, du sentier de croissance économique et de l'évolution du niveau général des prix, les crédits à l'économie devraient afficher une hausse modérée de 3,9% en 2023 au lieu de 6,4% prévue en 2022. Par ailleurs, les avoirs nets de réserves devraient s'accroître pour permettre de couvrir 5,9 mois d'importations en réalisant une progression de 2,8% par rapport à leur niveau en 2022. Les créances nettes sur l'Administration Centrale devraient garder leur tendance haussière en liaison avec le recours du Trésor au marché domestique pour satisfaire ses besoins de financement. Tenant compte de toutes ces évolutions, la masse monétaire devrait s'accroître de près de 5,1% en 2023 au lieu de 6,1% attendu en 2022.



Panne de croissance

2022, Annus horribilis

Pâtissant de l'essoufflement de ses principaux moteurs, l'économie nationale aurait connu un ralentissement de son rythme de croissance à 1,3% en 2022, au lieu d'une progression de 3,2% en moyenne par an enregistrée entre 2015 et 2019, selon le budget économique prévisionnel du Haut-commissariat au plan (HCP).

L'économie nationale en 2022 aurait été impactée principalement par la sécheresse accusant une forte baisse du secteur primaire selon le HCP. De plus, les répercussions de la guerre en Ukraine notamment l'envolée spectaculaire des prix à l'échelle internationale, auraient freiné le rétablissement des activités non agricoles amorcé en 2021, aggravé fortement le déficit de la balance commerciale nationale et alourdi les charges de compensation en 2022.

L'activité agricole aurait affiché une baisse significative de la production céréalière durant la campagne agricole 2021/2022, imputable au déficit pluviométrique. Ainsi, et en dépit de la bonne performance des cultures printanières et de l'activité de l'élevage, bénéficiant des précipitations tardives enregistrées aux mois de mars et avril, la valeur ajoutée agricole hors pêche aurait affiché un repli de 15,2% en 2022 au lieu d'une hausse de 17,8% enregistrée en 2021. De son côté, le secteur de la pêche maritime aurait affiché une tendance

baissière durant l'année 2022 accusant un repli de plus de 21,4% de sa valeur ajoutée après une progression de 12,7% enregistrée en 2021. Ainsi, la valeur ajoutée du secteur primaire aurait baissé de 15,6% après une hausse de 17,6% en 2021, contribuant ainsi négativement à la croissance du Produit Intérieur Brut de 1,9 point.

Pour leur part, les activités non agricoles auraient enregistré une baisse de leur rythme de croissance, passant de 6,6% en 2021 à 3,4% en 2022, suite notamment aux contreperformances des activités secondaires. Les industries de transformation auraient ralenti à 1,3% en 2022 au lieu de 6,1% en 2021, impactées par la flambée des prix des matières premières et des demi-produits, ainsi que par la baisse du rythme de croissance de la demande extérieure. La valeur ajoutée des industries chimiques aurait poursuivi sa tendance baissière pour la deuxième année consécutive, passant de -1,7% en 2021 à -4,2% en 2022. A l'exception des industries pharmaceutiques qui auraient enregistré une amélioration de près de 10%, les autres industries auraient connu un ralentissement de leurs activités.

Par ailleurs, les activités du secteur automobile auraient maintenu un rythme de croissance soutenu, tirées principalement par la bonne dynamique de la demande extérieure. L'activité du secteur minier aurait affiché une valeur ajoutée en baisse de près de 8,4% en 2022 contre une légère hausse de 0,9% en 2021, reflétant le repli de la production du phosphate roche, suite à l'affaiblissement de la demande extérieure et celles des industries de transformation locales.

Le secteur du BTP aurait connu éga-

lement un fléchissement de 0,4% en 2022 après une croissance soutenue de 10,3% enregistrée durant l'année 2021. Les répercussions de la flambée des cours des matériaux et des équipements de construction, auraient nettement impacté l'offre immobilière. De même, la demande en logements résidentiels aurait pâti de la dégradation du pouvoir d'achat des ménages en 2022 en l'absence des mesures incitatives.

Dans ces conditions, le secteur secondaire aurait dégagé une valeur ajoutée en nette décélération à près de 0,4% en 2022 au lieu d'une hausse de 6,8% enregistrée en 2021, contribuant de 0,1 point seulement à la croissance du PIB au lieu de 1,8 point une année auparavant.

Ininsuffisante performance du tourisme

Les activités tertiaires auraient bénéficié de la reprise des secteurs du tourisme et du transport suite à la levée des restrictions de déplacement, au renforcement des dessertes aériennes et à la reprise de l'opération Marhaba 2022. Les principaux baromètres de l'activité touristique, notamment les recettes et les arrivées, auraient affiché un rattrapage de la performance enregistrée en 2019. Les services du transport auraient continué de progresser en 2022 profitant du fort accroissement du trafic aérien des passagers. Néanmoins, les activités du commerce et autres services auraient été pénalisées par la contreperformance des activités primaires et par la hausse générale des prix.

De leur côté, les services non marchands auraient continué d'afficher une croissance soutenue de près de

4,8% en 2022 après 4,1% enregistrée en 2021, suite à l'accroissement des dépenses du personnel de l'administration publique. Eu égard à ces évolutions, le secteur tertiaire aurait affiché un accroissement de 5,3% en 2022 contre 6,4% enregistrée en 2021, contribuant ainsi à la croissance du PIB de 2,7 points au lieu de 3,4 points en 2021. Dans ces conditions, et compte tenu de l'évolution de 3,2% des impôts et taxes sur produits nets de subventions, la croissance économique nationale aurait ralenti à 1,3% en 2022 après le rebond de 7,9% enregistré en 2021. Dans ce contexte de ralentissement de la croissance économique, et suite à la baisse du taux d'activité et des postes générés par les activités tertiaires qui auraient compensé les pertes enregistrées au niveau des secteurs du BTP et de l'agriculture, le taux de chômage au niveau national aurait légèrement baissé pour atteindre 11,6% en 2022, soit une diminution de 0,6 points par rapport à son niveau enregistré en 2021.

Flambée incontrôlable
Concernant l'évolution des prix intérieurs, la flambée des cours des matières premières notamment des produits énergétiques et alimentaires au niveau international, aurait contribué à l'accentuation de l'inflation importée en 2022. De ce fait, le niveau général des prix mesuré par le

déflateur du PIB se serait accéléré pour atteindre 5,0% en 2022 après 3,2% enregistré en 2021. L'inflation mesurée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation aurait connu une hausse remarquable de 6,7% en 2022 au lieu de de 1,6% en moyenne durant la période 2015-2020, ce qui n'a pas manqué de pénalisé la demande intérieure. En effet, la consommation des ménages aurait pâti de la baisse des revenus agricoles et d'un niveau d'inflation à caractère sans précédent qui aurait marqué l'économie nationale en 2022. Néanmoins, la poursuite de la consolidation des revenus extérieurs notamment des MRE, aurait limité le ralentissement de la consommation des ménages à 2,2% en 2022 au lieu de 8,2% enregistré en 2021. Dans ce sillage, le pouvoir d'achat des ménages aurait enregistré un net recul de 1,9% au lieu d'une amélioration de 5,5% enregistrée en 2021, suite à une augmentation des prix à la consommation plus élevée que celle du revenu disponible brut qui aurait affiché une hausse de 4,5%, soit une nette décélération par rapport à 9,2% enregistré en 2021. De son côté, la consommation de l'administration publique aurait continué sa tendance haussière pour enregistrer un taux d'accroissement de 5,5% maintenant, ainsi, sa contribution à la croissance économique à

un point. Par ailleurs, le renchérissement des cours des intrants et le manque de visibilité relative aux perspectives économiques nationales, auraient affecté l'évolution de l'investissement brut. Néanmoins, les efforts déployés pour le maintien d'un niveau élevé d'investissement public dans un contexte difficile, auraient permis l'atténuation du ralentissement qu'aurait enregistré l'investissement brut national. Ainsi, la formation brute de capital fixe, après une croissance de 9,3% en 2021, aurait La situation économique en 2022 et ses perspectives en 2023 10 connu une hausse modérée de 1,7% en 2022. Sa contribution à la croissance aurait été de 0,4 point au lieu de 2,4 points une année auparavant. En revanche, la variation des stocks aurait affiché une contribution négative à la croissance de l'ordre de 0,2 point, après une contribution positive de 1,4 point en 2021. Ainsi, l'investissement brut aurait affiché une décélération à 0,6% contribuant par 0,2 point seulement à la croissance au lieu de 3,8 points en 2021. Au total, la demande intérieure aurait affiché une baisse de son rythme de croissance, passant de 9,1% en 2021 à 2,3% en 2022, contribuant à la croissance de 2,6 points au lieu de 9,7 points une année auparavant.



Panorama économique

Le constat amer d'A. Lahlimi Alami

N'ayant pas pu intervenir physiquement lors de la présentation du Budget Economique Prévisionne, le Haut-Commissaire au Plan, à travers une intervention lue en son nom, a livré une radioscopie d'une économie nationale, résiliente certes mais non moins malmenée par les multiples crises des ces trois dernières années.

Après deux années marquées par la crise sanitaire et la reprise post-crise, l'économie nationale a connu une baisse de son régime de croissance en 2022, sous l'effet des chocs de la sécheresse et de l'inflation, annonce d'emblée le haut-commissaire ajoutant que l'environnement international a été plus contraignant en 2022 avec l'accentuation des tensions géopolitiques. Ces dernières qui ont pour conséquence le démantèlement accru de la mondialisation et la montée en puissance du protectionnisme. Selon A. Lahlimi, le monde fait face aujourd'hui, à une fragmentation sans précédent de l'espace mondial, initiée aux Etats Unies par l'« America First » et plus perceptible récemment en 2022 avec l'adoption de la loi de la réduction de l'inflation (IRA). Cette fragmentation connaît

aujourd'hui une véritable extension, mais en créant des conflits commerciaux plus intenses, sur fond de résurgence de la guerre froide qui ne dit pas son nom et de la multiplication dans ce cadre de véritables guerres ou menaces de guerres en Europe, au Moyen-Orient et dans l'Indo-pacifique. Pour le haut-commissaire, les répercussions de cette fragmentation, et après avoir entraîné les économies développées dans de nouvelles ères d'inflation poussant à la récession économique, se répercuteraient sur les pays en développement qui subiraient les effets collatéraux de la cherté des financements à cause de la hausse des taux d'intérêt. Dans ce sillage, le dollar perdrait davantage et les prix des matières premières baisseraient. Les espoirs d'une relance internationale seront fracassés avec les perspectives du ralentissement du commerce mondial et la propagation de la récession. « Nous subissons nous aussi les effets de cet environnement avec d'autres chocs propres à notre économie nationale » alerte-il.

L'enjeu de rattrapage des séquelles des crises

Pour le haut-commissaire, les chocs subis par l'économie nationale au cours des trois dernières années, et malgré sa résilience relative, lais-

sent des dégâts plus durables sur les ressources économiques et sur le capital productif et humain. Pendant la décennie 2010, et suite au choc de la crise financière internationale de 2007, le Maroc perdu 75 mille postes de notre potentiel de création d'emploi et la dynamique de croissance de son stock de capital physique s'est abaissée de 0,7 point par rapport à la décennie 2000-2009. En 2022, les pertes avoisinent 22 mille emplois dans le sillage de la crise sanitaire de Covid-19 et s'est établie à -1,3 points au niveau de la dynamique de croissance du stock de capital, affirme-t-il. De son côté, l'année 2023 se solde-



rait sur un retour de la croissance vers un sentier d'évolution moins soutenu comparativement à la période d'avant crise, avec des faibles gains sur les déséquilibres macroéconomiques et des risques de renforcement de la cherté de l'argent. Ainsi, l'accentuation des menaces sur le développement de la rentabilité des entreprises renforce le risque d'un affaiblissement plus prononcé de la productivité et de la croissance potentielle, dans un contexte de cherté du financement.

Il faudrait souligner que le taux de croissance potentielle avait connu une réduction progressive, passant de près de +4,8% en moyenne an-

nuelle en 2000-2009 à près de 3,4% en 2010-2019. L'effort d'investissement, orienté à la baisse et dont le rendement, mesuré par l'ICOR, a été en détérioration au cours de la dernière décennie 2010-2019 s'établissant à 9,2, ne permettrait pas, selon A. Lahlimi, de récupérer les pertes de points de croissance ni de postes d'emplois enregistrés au cours des trois dernières années.

Regagner les niveaux réalisés d'avant la crise du Covid en termes de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales serait également plus lent, notamment avec le prolongement des politiques publiques peu accomodantes.

Dès lors, pour éviter une accentua-

tion de l'affaiblissement de la croissance économique, il est indispensable, selon le haut-commissaire, de renforcer les investissements productifs. Contrairement à ce que l'on croit généralement, ce sont les entreprises privées et les ménages qui jouent un rôle décisif dans la relance du capital physique, puisqu'ils assurent 66% de la formation brute de capital fixe globale en moyenne entre 2000 et 2019, au moment où l'investissement public n'assure que le tiers restant. L'investissement public devrait donc constituer à terme un levier de croissance, en favorisant des investissements privés plus importants et plus efficaces.

Intervention sur le marché secondaire

BAM s'explique

Au-delà de ses instruments habituels visant le maintien de la stabilité des prix, Bank Al-Maghrib s'est lancée en ce début d'année dans des interventions sur le marché secondaire des bons du Trésor, avec pour objectifs de réguler le marché et gérer l'insuffisance de liquidité. Prenant la forme d'achats ou de ventes des titres émis par le Trésor sur le marché secondaire, cette mesure, explique BAM, appartient à la catégorie des opérations ayant pour but de gérer une situation d'excédent ou d'insuffisance de liquidité à caractère durable.

En réponse à la forte baisse de la demande constatée lors des séances des adjudications organisées chaque mardi par le Trésor pour financer son déficit budgétaire, la Banque centrale a choisi d'intervenir sur le marché secondaire à travers cette opération structurelle d'achat des bons du Trésor pour rétablir la demande sur ces instruments financiers. C'est ce qu'a indiqué Younes Issam, responsable par intérim de la direction des opérations monétaires et des changes à Bank Al Maghrib (BAM), lors d'une conférence de presse organisée autour de l'opération structu-

relle d'achat de bons du Trésor sur le marché secondaire auprès des banques contreparties aux opérations de politique monétaire. Pour le responsable de BAM, l'opération n'a rien de spectaculaire puisqu'elle constitue un instrument de politique monétaire, dit «d'open-market» aux côtés d'autres instruments. Concrètement, si l'Institut d'émission a procédé au rachat de bons du Trésor, c'est pour répondre aux enjeux liés à la gestion de la liquidité bancaire. Pour lui, la baisse de la demande sur les bons du Trésor intervient suite à l'atteinte de la limite des bons détenus par les banques, fixée par leurs départements de risque, et ce en raison de la hausse des taux qui a impacté négativement la performance des portefeuilles détenus. Cette baisse est également expliquée par les craintes des investisseurs par rapport aux anticipations d'évolution des taux d'intérêt, liées principalement aux deux dernières révisions à la hausse du taux directeur. Cette opération d'"open market", a-t-il poursuivi, a été mise en place de manière à contribuer à l'amélioration de la liquidité sur le marché des bons du Trésor en adéquation avec la conduite actuelle de la politique monétaire et l'indépendance de la banque centrale. "L'objectif n'est pas d'influencer le taux d'inflation, mais de rétablir la demande sur les bons du Trésor", a-t-il insisté. Par ailleurs, le responsable a fait sa-



voir que suite à cette opération, la taille du bilan de BAM n'a pas changé, précisant que "ce qui a été fait autour des achats des bons du Trésor a été réduit de la demande des banques sur le plan des avances à sept jours." "On a eu une baisse de 13 Mrds DH sur les avances contre 16 Mrds DH d'achat des bons du Trésor", a-t-il relevé, notant que le décalage des 3 Mrds DH est lié aux autres facteurs, dont la circulation fiduciaire.

Intervention structurellement ponctuelle

En plus de couvrir les besoins de refinancement des établissements de crédit, le rachat des bons du Trésor doit permettre de ramener la demande sur le marché secondaire et



partant redynamiser ce dernier. D'ailleurs, lors de son point de presse à l'issue du dernier Conseil de BAM de l'année 2022, Abdellatif Jouahri assurait que si les besoins du Trésor se font sentir, BAM pourrait sortir sur le marché secondaire pour acheter des bons du Trésor afin de réguler la liquidité. Jusqu'à présent, indiquait alors le patron de BAM, le Trésor a utilisé ce dont il dispose, dont la Ligne de précaution et de liquidité (LPL), soit 21 milliards de DH. Pour son financement, le Trésor dispose également du marché des adjudications. A. Jouahri affirmait que cette opération est conforme aux statuts de BAM et à la conduite des politiques monétaires. BAM s'est même bien préparée à ce processus en concocant le cadre de l'opération et les écritures comptables y afférentes.

L'intervention de BAM qui porte essentiellement sur les bons de très court terme (3 mois) a la vertu de permettre à la Banque centrale d'améliorer ses revenus puisque le rachat des bons s'effectue au taux de plus de 3% contre 2,5% (taux directeur) pour les avances d'une semaine réalisées au profit du secteur bancaire. De même, l'opération de rachat auprès des banques est assujettie à la conditionnalité de mobiliser l'argent injecté par BAM pour l'achat de nouveaux bons du Trésor sur le marché primaire.

Selon Y. Issam, la Banque centrale poursuivra le processus de rachat tant qu'il y a de la demande. Des évaluations sont ainsi menées au fur et à mesure des opérations afin d'observer le comportement du marché. Le responsable de la

Banque centrale a, par ailleurs, révélé que le Trésor devra lancer prochainement des bons du Trésor indexés sur la variabilité des taux. Ce qui permettra de protéger les investisseurs et les attirer de plus en plus vers ce genre d'instrument. Pour rappel, BAM avait organisé deux appels d'offres relatifs à une opération structurelle d'achat des bons du Trésor sur le marché secondaire auprès des banques contreparties aux opérations de politique monétaire. Ces deux opérations ont enregistré respectivement des demandes globales de 15 Mrds DH et de 1,3 Mrd DH, totalement satisfaites par la Banque. La maturité moyenne des bons du Trésor achetés s'est établie à 6,5 mois pour 3,34% comme taux de rendement moyen.

Forum Davos

Les pressions inflationnistes et énergétiques annoncent une ère de troubles

A la veille du Forum de Davos en Suisse (16-20 janvier), le rapport 2023 sur les "risques mondiaux" dresse un tableau sombre de la situation économique, sociale et géopolitique, mettant en garde contre les effets désastreux d'une ère turbulente de faible croissance, à la lumière des pressions inflationnistes et de la crise énergétique.

Le rapport, publié par le Forum économique mondial (FEM), alors qu'il s'apprête à recevoir plus de 50 chefs d'État et de gouvernement pour sa réunion annuelle, note que les premières années de cette décennie ont annoncé une période de troubles particuliers dans l'histoire humaine. Le retour à une "nouvelle normalité" après la pandémie de COVID-19 a été rapidement perturbé par le déclenchement de la guerre en Ukraine, ouvrant une nouvelle série de crises alimentaires et énergétiques et déclenchant des problèmes

que des décennies de progrès avaient cherché à résoudre, fait remarquer le FEM. Alors que l'année 2023 commence, le monde est confronté à une série de risques tels que l'inflation, les crises du coût de la vie, les guerres commerciales, les troubles sociaux, les affrontements géopolitiques et le spectre de la guerre nucléaire. Ces risques s'accompagnent de niveaux d'endettement élevés, d'une nouvelle ère de déclin des indicateurs de croissance et d'investissement, d'un déclin du développement humain après des décennies de progrès et de la pression croissante des effets du changement climatique, explique le document de 97 pages.

Le rapport sur les risques mondiaux 2023 explore les séquelles économiques du COVID-19 et de la guerre en Ukraine qui ont entraîné une flambée de l'inflation, une normalisation rapide des politiques monétaires et le début d'une ère de faible croissance et de faible investissement. Les gouvernements et les banques centrales pourraient faire face à des pressions inflationnistes tenaces au cours des deux prochaines années, compte tenu du potentiel d'une guerre prolongée en



Ukraine, des goulots d'étranglement persistants dus à la pandémie et de la guerre économique qui favorise des perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

Les risques à la baisse qui pèsent sur les perspectives économiques sont liés à la probabilité des chocs de liquidité, à la poursuite du ralentissement économique et à la pression de l'endettement. La persistance de l'inflation tirée par l'offre pourrait conduire à une stagflation, avec des conséquences sociales et économiques potentiellement désas-



treuses, compte tenu de l'interaction sans précédent avec des niveaux historiquement élevés de dette publique. Même si certaines économies connaissent un atterrissage économique plus doux que prévu, la fin de l'ère des taux d'intérêt bas aura des implications importantes pour les gouvernements, les entreprises et les particuliers, avertit le rapport. Les effets d'entraînement seront ressentis plus durement par les couches les plus vulnérables de la société et les États déjà fragiles,

contribuant à l'augmentation de la pauvreté, de la faim, des manifestations violentes, de l'instabilité politique et même de l'effondrement de l'État. Les pressions économiques éroderont également les gains réalisés par les ménages à revenu intermédiaire, suscitant le mécontentement, la polarisation politique et les appels à une protection sociale renforcée dans les pays du monde entier. Les gouvernements continueront d'être confrontés à un "dangereux exercice d'équilibre" entre la protec-

tion d'un large segment de leurs citoyens contre une crise du coût de la vie et le remboursement des coûts de service de la dette. La guerre économique est devenue la norme, avec des affrontements croissants entre les puissances mondiales et l'intervention de l'État sur les marchés au cours des deux prochaines années, estiment les auteurs du rapport, qui s'attendent à ce que les politiques économiques soient utilisées de manière défensive pour renforcer l'autosuffisance, la souveraineté des puissances rivales, mais également

pour limiter l'ascension des autres. Une telle configuration risque de donner lieu à un cycle croissant de méfiance.

A l'heure où la géopolitique l'emporte sur l'économie, le rapport revient sur les points chauds géographiques qui sont essentiels au fonctionnement efficace du système financier et économique mondial, en particulier dans la région Asie-Pacifique.

Instabilité accrue

Alors que les observateurs s'attendent à ce que les affrontements entre États restent largement de nature économique au cours des dix prochaines années, la récente augmentation des dépenses militaires pourrait conduire à une course mondiale aux armements dans les technologies émergentes, forçant les mécanismes transnatio-

naux de maîtrise des armements à s'adapter rapidement à ce nouveau contexte sécuritaire. Le secteur technologique sera l'une des principales cibles de politiques industrielles plus fortes avec une intervention accrue de l'État et l'implication d'investissements privés dans la recherche et le développement, conduisant à des développements dans l'intelligence artificielle, l'informatique et



la biotechnologie. Pour les pays qui en ont les moyens, ces technologies apporteront des solutions partielles à une série de crises émergentes, allant de la lutte contre les nouvelles menaces sanitaires à l'atténuation du changement climatique. Ceux qui n'en ont pas les moyens paieront, eux, le prix de l'inégalité. Les risques climatiques et environnementaux sont au cœur de la per-



ception des risques mondiaux au cours de la prochaine décennie. Selon le rapport, il s'agit de risques pour lesquels l'humanité est le moins préparée. En effet, avertit le FEM, les demandes croissantes de ressources des secteurs public et privé réduiront la vitesse et l'ampleur des efforts visant à atténuer les effets négatifs du changement climatique au cours des deux prochaines années. Compte tenu de la pression des crises actuelles, les charges sur les écosystèmes naturels vont augmenter, poursuit le rapport, notant que l'érosion du domaine naturel et le changement climatique sont étroitement liés, en ce sens qu'une défaillance dans un domaine se répercutera sur l'autre.

Sans changement de politique ou investissement significatif, l'interaction entre les impacts du changement climatique, la perte de biodiversité, la sécurité alimentaire et la consommation des ressources naturelles accélérera l'effondrement des écosystèmes, menacera l'approvisionnement alimentaire ainsi que les moyens de subsistance dans les économies vulnérables au climat et amplifiera les impacts des catastrophes.

Les pressions continues du côté de l'offre risquent de transformer la crise actuelle du coût de la vie en une crise humanitaire plus large au cours des deux prochaines années dans de nombreux marchés dépendants des importations, avertit le Forum économique mondial. Les troubles sociaux et l'instabilité politique associés ne seront pas limités aux marchés émergents, car les pressions économiques continuent de creuser la tranche des revenus moyens.

D'après le rapport, la frustration

croissante des citoyens face aux pertes de développement humain et à la baisse de la mobilité sociale, ainsi qu'un écart grandissant en matière de valeurs et d'égalité, posent un défi existentiel aux systèmes politiques du monde entier. Au cours des 10 prochaines années, moins de pays auront la marge de manœuvre budgétaire pour investir dans la croissance future, les technologies vertes, l'éducation, les soins et les systèmes de santé. La lente dégradation des infrastructures et des services publics dans les marchés en développement et avancés peut être relativement subtile, mais l'accumulation des impacts sera très corrosive pour la force du capital humain et du développement. Le rapport décrit quatre axes de tension futurs centrés sur les pénuries de nourriture, d'eau, de métaux et de minéraux, qui pourraient déclencher une crise humanitaire et écologique, notant toutefois qu'il existe encore une fenêtre pour façonner un avenir plus sûr grâce à une préparation plus efficace. S'attaquer à l'érosion de la confiance dans les processus multilatéraux renforcera la capacité collective à prévenir et à répondre aux crises transfrontalières émergentes. En outre, tirer parti de l'interconnectivité entre les risques mondiaux peut élargir l'impact des activités d'atténuation des risques. Le FEM avertit, enfin, que certains des risques décrits dans le rapport de cette année approchent du point de basculement. Par conséquent, "c'est le moment d'agir collectivement, de manière décisive et dans une optique à long terme pour tracer la voie vers un monde plus positif, inclusif et stable", conclut le rapport.

Banque Mondiale

Révision à la baisse des prévisions de croissance de l'économie marocaine

La Banque mondiale vient de publier l'édition 2023 de son rapport « Perspectives économiques mondiales ». Pour l'institution de Bretton Woods, un ralentissement marqué et généralisé est à venir avec une croissance de l'économie mondiale qui devrait s'établir à 1,7% en 2023 et 2,7% en 2024. Les anticipations pour le Maroc augurent d'un redressement de l'activité économique.

Sans aucune surprise et vu la situation géopolitique et économique fragile dans laquelle se trouvent plusieurs pays, causée notamment par la série de crises successives que connaît le monde entier et leur répercussion (la pandémie de Covid-19 et la guerre russo-ukrainienne, notamment), un ralentissement net et durable de l'activité va frapper durement les pays en développement. En effet, les prévisions ont été revues à la baisse pour 95% des économies avancées et près de 70% des économies de marché émergentes et en développement. Dans ce sens la croissance des économies avancées devrait chuter de 2,5% en 2022 à 0,5% en 2023. En 2023, la croissance de la zone euro devrait être nulle, ce qui correspond à une révision à la baisse de 1,9 point de pourcentage. La Chine quant à elle devrait enregistrer une progression de 4,3% en 2023, soit 0,9 point



de moins que les prévisions précédentes. En excluant la Chine, la croissance des économies de marché émergentes et en développement devrait ralentir de 3,8% en 2022 à 2,7% en 2023, en raison d'une demande extérieure nettement plus faible conjuguée à une forte inflation, des dépréciations monétaires, un resserrement des conditions de financement et d'autres difficultés intérieures. Pour ce qui est de la croissance de la région MENA, elle devrait également connaître un ralentissement. Elle devrait s'établir autour de 3,5 % en 2023 et 2,7% en 2024. Une baisse qui, selon l'institution de Bretton Woods, est « principalement due à l'essoufflement du rebond dans les pays exportateurs nets de pétrole, où la croissance de-

vrait tomber à 3,3 et 2,3% en 2023 et 2024, respectivement, contre 6,1% en 2022 ». Pendant ce temps-là, l'économie marocaine devrait renouer avec la croissance selon l'institution de Bretton Woods. La croissance économique du Maroc devrait s'accélérer à 3,5 % en 2023, soit à un taux inférieur aux projections précédentes. L'embellie devrait se maintenir jusqu'à 2024. Ainsi, l'activité économique du Royaume se hisserait à 3,7 % en 2024 traduisant un rétablissement progressif du secteur agricole ayant pâti de la sécheresse l'année dernière. S'agissant des dépenses publiques, elles devraient, selon la Banque mondiale, compenser partiellement la faiblesse de la consommation des ménages due à l'inflation élevée.

Finances publiques

Un déficit budgétaire de 69,5 Mrds DH à fin décembre



La situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) à fin décembre 2022 fait ressortir un déficit budgétaire de 69,5 milliards de dirhams (Mrds DH), en amélioration de près de 0,4 point de PIB, par rapport à la même période de 2021, selon le ministère de l'Economie et des finances.

Au terme de l'année 2022, la SCRT fait ressortir une poursuite de la tendance baissière du déficit budgétaire à 69,5 Mrds DH ou 5,1% du PIB, en amélioration de près de 0,4 point de PIB, comparativement aussi bien aux réalisations de 2021 qu'aux prévisions de la LF 2022, indique le ministère dans un document sur la SCRT au titre du mois de décembre 2022. Cette maîtrise du déficit s'explique, selon la même source, par l'amélioration des recettes, tant fiscales que non fiscales, qui a permis de couvrir l'augmentation des dépenses découlant notamment des mesures prises par l'Etat pour contrer l'impact de l'envolée des prix sur le pouvoir d'achat des ménages et sur l'activité des entreprises et maintenir l'effort d'investissement à un niveau soutenu. En effet, les recettes

fiscales ont affiché globalement un bon comportement, avec un taux de progression de 37,3 Mrds DH ou 17,4%, affichant ainsi un taux de réalisation de 113% et ce, en dépit de l'effort important de l'Etat en matière de remboursements fiscaux, qui ont porté sur un montant total de 19,5 Mrds DH, y compris la part supportée par les collectivités territoriales, contre 14,6 Mrds DH à fin décembre 2021 et 11,2 Mrds DH au titre de la prévision de la LF. Pour leur part, les recettes non fiscales, s'établissant à près de 48,7 Mrds DH, ont enregistré un taux de réalisation de 135% par rapport aux prévisions de la LF. La SCRT fait ressortir aussi une augmentation des dépenses ordinaires de près de 36,4 Mrds DH (+14,4%) et un taux d'exécution de 110%. Par rapport à l'année 2021, cette évolution s'explique principalement par la hausse des charges de la compensation (+20,3 Mrds DH) et des dépenses au titre des biens et services (+14,7 Mrds DH). L'augmentation des charges de la compensation est attribuable, notamment, à la hausse du cours du gaz butane, qui a atteint une moyenne de 739 \$/T contre près de 627 \$/T à fin décembre 2021. Ces charges, qui se sont situées à 42,1 Mrds DH, comprennent des subventions accordées aux professionnels du secteur du transport pour un montant de près de 4,4 Mrds DH, et ce, dans le cadre des mesures décidées par le Gouvernement

pour faire face au renchérissement des cours des produits énergétiques. La progression des dépenses de biens et services recouvre, quant à elle, un montant de près de 7,3 Mrds DH au titre des dépenses de personnel et de 7,4 Mrds DH aux « autres biens et services ». Les intérêts de la dette ont, pour leur part, connu une hausse de 1,5 Mrd DH pour se situer à 28,6 Mrds DH, résultant d'une augmentation des intérêts de la dette intérieure (+1,2 Mrd DH) et, dans une moindre mesure, des intérêts afférents à la dette extérieure (+275 MDH). Ces évolutions des recettes et des dépenses ordinaires se sont traduites par un solde ordinaire positif de 15,7 Mrds DH, contre près de 4 Mrds DH en 2021. En ce qui concerne les dépenses d'investissement, les émissions ont atteint 93,8 Mrds DH, contre près de 16 Mrds DH un an auparavant. Comparativement aux prévisions de la LF 2022, leur taux de réalisation s'est élevé à près de 120%. De leur côté, les comptes spéciaux du Trésor (CST) ont dégagé un solde excédentaire de 8,6 Mrds DH, contre 3,6 Mrds DH à fin décembre 2021. Les ressources des CST tiennent compte d'un montant de 6,7 Mrds DH correspondant au produit de la Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et revenus, affecté au Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale, contre près de 4 Mrds DH en 2021.

Balance commerciale

Un déficit à plus de 311,6 Mrds DH en 2022

Le déficit commercial du Maroc s'est établi à plus de 311,6 Mrds DH en 2022, en hausse de 56,5% par rapport à 2021, selon l'Office des Changes. Les importations ont augmenté de 39,6% à 737,73 Mrds DH et les exportations se sont améliorées de 29,4% à 426,1 Mrds DH, précise l'Office, notant que le taux de couverture a perdu 4,5 points à 57,8%.

La hausse des importations de biens fait suite à l'augmentation des achats de l'ensemble des groupes de produits. En effet, la facture énergétique a plus que doublé s'élevant à 153,52 Mrds DH en 2022. Cette évolution est tributaire essentiellement de l'accroissement des achats du gas-oils et fuel-oils (+40,34 Mrds DH) portés par la hausse des prix qui ont presque doublé (10.283DH/T contre 5.195DH/T), et dans une moindre mesure par celle des quantités (+7,2%). Concernant les importations des demis produits, celles-ci augmentent de 46,4%, suite à la croissance des achats de l'ammoniac (21,39 Mrds DH contre 6,91 Mrds DH). Les importations des produits alimentaires, de leur côté, affichent un accroissement de 44,9%. Cette évolution est attribuable à la hausse des approvisionnements en blé qui ont presque doublé sous l'effet prix en hausse de 40,8%. En parallèle, les quantités importées augmentent de 28,7%. Les achats de l'orge enregistrent également une hausse à 3,2 Mrds DH en 2022. S'agissant des importations des produits bruts, celles-ci s'accroissent de 49,9%. Cette évolution fait suite à la hausse des achats des sou-

fres bruts et non raffinés (+8,03 Mrds DH). A fin 2022, les exportations de biens augmentent de 29,4% s'élevant à 426,1 Mrds DH contre 329.405 Mrds DH un an auparavant. Cet accroissement concerne les exportations de la totalité des secteurs, à leur tête, les phosphates et dérivés, le secteur de l'automobile et celui de l'agriculture et agroalimentaire. Dans le détail, les ventes des phosphates et dérivés se sont chiffrées à plus de 115,48 Mrds DH en 2022, en forte hausse de 43,9% par rapport à 2021. Le secteur des phosphates et dérivés se positionne ainsi en tant que meilleur secteur exportateur en 2022, devant celui de l'automobile. La hausse des ventes du secteur est attribuable à l'augmentation des exportations des engrais naturels et chimiques (+27,75 Mrds DH), due à l'effet prix en hausse de 74,4% (8.326 dirhams la tonne (DH/T) à fin 2022 contre 4.775 DH/T à fin 2021). En revanche, les quantités exportées ont enregistré une baisse de 11,8%. Les

ventes du secteur automobile ont atteint 111,28 Mrds DH en 2022, en hausse de 33% par rapport à 2021. Cette hausse concerne les ventes du segment de la construction (+40%), celles du segment du câblage (+28,9%) et, dans une moindre mesure, celles du segment de l'intérieur véhicules et sièges (+3,7%). Aussi, au terme de l'année 2022, le secteur automobile se positionne en tant que deuxième meilleur secteur exportateur derrière les phosphates et dérivés, note l'Office. Pour leur part, les exportations du secteur agricole et agroalimentaire se sont établies à 81,23 Mrds DH à fin 2022, en hausse de 16,2% par rapport à 2021. Cette évolution s'explique par la hausse simultanée des ventes de l'industrie alimentaire (+19,9%) et celles de l'agriculture, sylviculture et chasse (+11,4%). De leur côté, les exportations du textile et cuir se sont accrues de 20,7% au titre de l'année 2022, une évolution attribuable, principalement, à la hausse des



ventes des vêtements confectionnés (+21,9%), des articles de bonneterie (+12,5%) et des chaussures (+32%). S'agissant du flux net des Investissements directs étrangers (IDE), il a atteint 20,97 Mrds DH en 2022, en hausse de 8,3% par rapport à 2021, selon l'Office des Changes. Les recettes des IDE ont enregistré une hausse de 20,5% à plus de 38,44 Mrds DH à fin 2022, alors que les dépenses ont augmenté de 39,2%. Au terme de l'année 2022, les investissements directs marocains à l'étranger (IDME) se sont situés à près de 19,4 Mrds DH, affichant une hausse de 6,8% par rapport à 2021. De leur côté, les cessions de ces investissements se sont établies à plus de 13,17 Mrds DH, en baisse de 3,2%. Ainsi, le flux net des IDME a augmenté de 36,7%. Pour ce qui des transferts de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger (MRE), ils se sont établis à plus de 109,15 Mrds DH en 2022, contre 93,67 Mrds DH un an auparavant. Ces transferts ont ainsi affiché une hausse de 16,5% (15,48 Mrds DH) par rapport à 2021. Par ailleurs, l'Office fait état d'un excédent de la balance des échanges de services en hausse de 82,2% à 113,65 Mrds DH en 2022. Cet accroissement fait suite à une hausse des exportations (+58,3% à 220,18 Mrds DH) plus importante que celle des importations (+38,9% ou +29,83 Mrds DH). Enfin, les recettes voyages se sont établies à 91,29 Mrds DH en 2022, en hausse de 166,1% par rapport à 2021 sous l'effet de la reprise. Ces recettes dépassent ainsi leur niveau atteint en 2019 (78,74 Mrds DH), soit +15,9%, indique l'Office. Les dépenses se sont situées à 16,27 Mrds DH, soit un niveau inférieur à ceux enregistrés en 2018 (18,56 Mrds DH) et 2019 (20,93 Mrds DH), années avant la crise de covid-19. Ainsi, le solde excédentaire des voyages a plus que triplé se situant à +75,01 Mrds DH à fin 2022 contre seulement +23,65 Mrds DH une année auparavant.

Défaillance d'entreprise

Plus de 12 mille dépôts de bilan en 2022



Le nombre d'entreprises défaillantes au Maroc s'est établi à 12.397 en 2022, en hausse de 17,4% par rapport à l'année 2021 ressort-il d'une étude réalisée par le cabinet Inforisk.

La hausse des défaillances s'explique en partie par la faible utilisation de la procédure de sauvegarde (à peine 27 en 2022), fait remarquer Inforisk, ajoutant que les entreprises marocaines sont encore "faiblement averties" des mesures préventives existantes. La part des procédures de sauvegarde dans les défaillances en 2022 représente 0,25%, celle des redressements judiciaires est à 0,06%, tandis que la part des liquidations judiciaires, dissolutions, radiations et cessations dans les défaillances représente 99,69%. Par ville, l'Axe Casablanca-Rabat-Tanger est impliqué dans près de la moitié des défaillances (41%), devant Marrakech (7%), Fès (6%) et Agadir (4%), révèle ladite étude, faisant ressortir que 33% des entreprises défaillantes opèrent dans le secteur du commerce, 21% dans l'immobilier, 15% dans le Bâtiment et Travaux publics (BTP) et 8% dans le Transport. Par catégorie, 99,2% de ces défaillances concernent les très petites entreprises (TPE), alors que les petites et moyennes entreprises (PME) représentent 0,7% et les grandes entreprises (GE) 0,1%, précise l'étude. En 2022, pour une société défaillante, il y avait 4 sociétés créées. Les créations d'entreprises PM ont fortement baissé en comparaison de 2021, le rythme de progression des défaillances a été "plus important", affirme le cabinet.

Moral des ménages

La confiance atteint un niveau historiquement bas en 2022

Les résultats de l'enquête permanente de conjoncture auprès des ménages, menée par le Haut-commissariat au plan, montrent qu'au quatrième trimestre de 2022, le moral des ménages continue sa tendance baissière pour atteindre son niveau le plus bas depuis le début de l'enquête en 2008.



L'indice de confiance des ménages (ICM) s'est établi à 46,6 points (pts) au 4^{ème} trimestre 2022, au lieu de 61,2 points au T4-2021, indique le HCP dans une note d'information. Ainsi, 83,1% des ménages déclarent une dégradation du niveau de vie au cours des 12 derniers mois, 11,8% un maintien au même niveau et 5,1% une amélioration, précise la même source, notant que le solde d'opinion sur l'évolution passée du niveau de vie est resté négatif, à moins 78 pts, contre moins 74,6 pts au trimestre précédent et moins 55,2 pts une année auparavant. Au cours des 12 prochains mois, 52,4% des ménages s'attendent à une dégradation du niveau de vie, 38,2% à un maintien au même niveau et 9,4% à une amélioration, le solde d'opinion relatif à cet indicateur s'étant établi ainsi à -43 pts contre -41,6 pts au trimestre précédent et -1,4 pts au même trimestre de l'année passée. En ce qui concerne l'évolution du chômage, 85% contre 5,4% des ménages s'attendent à une hausse au cours des 12 prochains mois. Le solde d'opinion est resté ainsi négatif à -79,6 pts contre -83,5 pts enregistrés un trimestre auparavant et -77,6 pts au

même trimestre de l'année passée. Par ailleurs, le HCP souligne qu'au T4-2022, 79,9% contre 9,6% des ménages considèrent que le moment n'est pas opportun pour effectuer des achats de biens durables. Il indique aussi que 52% des ménages estiment que leurs revenus couvrent leurs dépenses, 45% déclarent s'endetter ou puiser dans leur épargne et 3% affirment épargner une partie de leur revenu. Quant à l'évolution de leur situation financière au cours des 12 derniers mois, 57,8% contre 4,8% des ménages considèrent qu'elle s'est dégradée. Pour l'année prochaine, 17,5% contre 25,2% des ménages s'attendent à une amélioration de leur situation financière. Quant à leur capacité à épargner au cours des 12 prochains mois, 11,1% contre 88,9% des ménages s'attendent à épargner au cours des 12 prochains mois. Le solde d'opinion relatif à cet indicateur est resté négatif, à -77,8 points au lieu de -78 points au trimestre précédent et -69,5 points au même trimestre de l'année passée, fait savoir la même source. Le HCP indique aussi que la totalité des ménages (98,9%) déclarent que les prix des produits alimentaires ont augmenté

au cours des 12 derniers mois. Le solde d'opinion est ainsi resté négatif, à -98,8 points, après avoir été de -99,1 points un trimestre auparavant et de -95,9 points un an auparavant. Quant aux perspectives de leur évolution au cours des 12 prochains mois, les prix des produits alimentaires devraient continuer à augmenter selon 76,8% des ménages contre 5% seulement qui s'attendent à leur baisse. Le solde d'opinion est resté ainsi négatif, se situant à -71,8 points, au lieu de -73,6 points enregistrés un trimestre auparavant et de -76,3 points un an auparavant. L'ICM est calculé sur la base de sept indicateurs, quatre relatifs à la situation générale et trois à la situation propre du ménage. Il s'agit de l'évolution passée du niveau de vie, la perspective d'évolution du niveau de vie, la perspective d'évolution du nombre de chômeurs, l'opportunité d'achat de biens durables, la situation financière actuelle des ménages, l'évolution passée de la situation financière des ménages et l'évolution future de la situation financière des ménages.

Coût de la vie

L'IPC annuel moyen progresse de 6,6% en 2022



L'indice des prix à la consommation (IPC) annuel moyen aura progressé, au terme de l'année 2022, de 6,6% par rapport à l'année 2021, indique le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Cette évolution est le résultat de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 11% et de celui des produits non alimentaires de 3,9%, précise le HCP dans une note sur l'IPC de l'année 2022. Les variations enregistrées pour les produits non alimentaires vont d'une hausse de 0,1% pour la «Santé» à 12,2% pour les «Transports», note la même source. Sur cette base, l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu une

hausse de 5,8% au cours de l'année 2022 par rapport à l'année 2021. Les hausses les plus importantes de l'IPC annuel ont été enregistrées à Al-hoceima avec 8,4%, à Kénitra et Beni-Mellal avec 8%, à Errachidia avec 7,6%, à Marrakech avec 7,3%, à Safi avec 7%, à Fès et Oujda avec 6,9% et à Tétouan et Meknès avec 6,8%. Au cours du mois de décembre 2022, l'indice des prix à la consommation a connu, une hausse de 0,1% par rapport au mois précédent, relève le HCP, ajoutant que cette variation est le résultat de la hausse de 0,7% de l'indice des produits alimentaires et de la baisse de 0,4% de l'indice des produits non alimentaires.

Les hausses des produits alimentaires observées entre novembre

et décembre 2022 concernent principalement le «Lait, fromage et œufs» avec 2,3%, les «Huiles et graisses» avec 1,9%, les «Poissons et fruits de mer» avec 1,7%, les «Légumes» avec 1,1%, le «Café, thé et cacao» avec 0,7%, le «Pain et céréales» avec 0,4% et les «Viandes» avec 0,1%. En revanche, les prix ont diminué de 1,8% pour les «Fruits».

Pour les produits non alimentaires, la baisse a concerné principalement les prix des «Carburants» avec 7,5%. Dans ces conditions, l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu une hausse de 0,7% au cours du mois de décembre 2022 par rapport au mois précédent.

Emploi

Le taux de chômage toujours au-dessus des 10% à fin 2022

L'économie nationale a perdu 24.000 postes d'emploi en 2022, après une création de 230.000 postes une année auparavant. Pourtant le chômage recule à 11,8% en 2022 contre 12,3% une année auparavant selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Le taux de chômage est passé de 12,3% à 11,8% en 2022, selon le HCP. Ce taux est passé de 5,0% à 5,2% (+0,2 point) en milieu rural et de 16,9% à 15,8% en milieu urbain (-1,1 point), précise le HCP dans sa note d'information relative à la situation du marché du travail en 2022. En effet, le nombre de chômeurs a diminué de 66.000 personnes entre 2021 et 2022, passant de 1.508.000 à 1.442.000 chômeurs, ce qui correspond à une baisse de 4%, relève le HCP. Cette baisse est la conséquence d'une diminution de 70.000 chômeurs en milieu urbain et d'une augmentation de 4.000 en milieu rural, explique la même source. Dans le détail, le taux de chômage a augmenté de 0,4 point à 17,2% pour les femmes et a baissé de 0,6 point à 10,3% pour les hommes. Selon le diplôme, le taux de chômage a enregistré une baisse d'un point à 18,6% parmi les diplômés et de 0,4 point à 4,2% parmi les personnes n'ayant aucun diplôme. Selon l'âge, ce taux a connu une hausse de 0,9 point à 32,7% parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans et une baisse parmi les autres catégories d'âge. Il est passé de 19,6% à 19,2% pour les personnes âgées de

25 à 34 ans (-0,4 point), de 7% à 6,4% pour celles de 35 à 44 ans (-0,6) et de 3,8% à 3,3% pour celles de 45 ans et plus (-0,5). Pour ce qui est du volume du sous-emploi, il est passé entre 2021 et 2022 de 1.003.000 à 972.000 personnes, de 550.000 à 520.000 en milieu urbain et de 453.000 à 452.000 en milieu rural. Le taux de sous-emploi a ainsi baissé de 9,3% à 9,0% au niveau national, de 8,8% à 8,1% en milieu urbain et de 10,0% à 10,4% en milieu rural. Selon l'approche territoriale, cinq régions du Royaume ont abrité 72,6% de l'ensemble des actifs âgés de 15 ans et plus en 2022. Il s'agit de Casablanca-Settat qui vient en première position avec 22,2%, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (13,7%), de Marrakech-Safi (13,1%), de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (12%) et de Fès-Meknès (11,6%), selon le HCP. D'après la même source, trois régions enregistrent des taux d'activité supérieurs à la moyenne nationale (44,3%). Il s'agit de Tanger-Tétouan-

Al Hoceïma (50,1%), de Casablanca-Settat (46,7%) et de Marrakech-Safi (45%). En revanche, les taux les plus bas sont enregistrés dans les régions de Souss-Massa (38,3%), de Drâa-Tafilalet (41,0%) et de l'Oriental (42,0%). Par ailleurs, 5 régions concentrent 71,4% des chômeurs, au niveau national. Casablanca-Settat vient en 1ère position avec 25,9%, suivie de Fès-Meknès (13,2%), de Rabat-Salé-Kénitra (12,7%), de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (9,8%) et de l'Oriental (9,8%). Les taux de chômage les plus élevés sont observés dans les 3 régions du Sud (20,1%) et dans la région de l'Oriental (17,4%). Avec une acuité moindre, deux autres régions dépassent la moyenne nationale de 11,8%, à savoir Casablanca-Settat (13,8%) et Fès-Meknès (13,5%). En revanche, les régions de Marrakech-Safi, de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et de Drâa-Tafilalet enregistrent les taux les plus bas, respectivement 6,9%, 9,7% et 9,7%.



Tourisme

La barre des dix millions dépassés en 2022



Quelque 10,9 millions de touristes ont visité le Maroc durant l'année 2022, affirme la ministre du Tourisme, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor, qui a souligné que le Royaume a réussi à récupérer près de 84% de touristes au cours de l'année écoulée par rapport à 2019, notant que ce niveau dépasse de 20% le taux de recouvrement mondial. Et d'ajouter que les recettes touristiques en devises se sont établies à 81,7 Mrds DH à fin novembre, soit un taux de recouvrement de 112%, affirmant que ce résultat revient à l'approche sage adoptée par le Royaume dans la gestion de la crise sanitaire, sous le leadership visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, laquelle ayant renforcé la crédibilité du Maroc au niveau international. Ces bonnes performances sont le fruit également de l'appui apporté par l'Etat dans le cadre du plan d'urgence de soutien au secteur touristique, en plus du processus de promotion et de commercialisation, de garantie des vols à destination du Maroc, et de la pleine implication des professionnels et

autres partenaires, a ajouté F. Ammor. Par ailleurs, la ministre a souligné que le Royaume a connu un rayonnement sans précédent grâce à l'exploit historique de l'équipe nationale au Mondial Qatar 2022, faisant part, dans ce cadre, de plus de 17 millions de recherches du mot "Maroc" enregistrées sur les moteurs de recherche et plus de 180 millions d'interactions sur les réseaux sociaux, alors que la moyenne normale sur l'année se situe autour de 500.000, ce qui aura un impact positif le secteur du Tourisme. Elle a aussi indiqué que cet exploit a permis de faire émerger de nouveaux marchés pour la destination Maroc, à l'instar des Etats-Unis d'Amérique, le Brésil, l'Argentine, le Moyen-Orient, et l'Afrique subsaharienne, relevant que le ministère œuvre pour convertir concrètement cet intérêt mondial sans précédent en arrivées touristiques. S'agissant du tourisme interne, F. Amour a indiqué que le taux de reprise dépasse les 101% par rapport à 2019, notant que le nombre de nuitées touristiques a progressé à 7,9 millions, soit +27% par rapport à 2021 et +1% par rapport à 2019.

Crédit bancaire

Un bond à 9% en décembre

Le rythme de progression du crédit bancaire au secteur non financier (SNF) s'est accéléré à 8% en décembre 2022, après 6,1% un mois auparavant, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Cette reflète la croissance des prêts aux sociétés non financières aussi bien privées que publiques, explique BAM dans bulletin sur les statistiques monétaires du mois de décembre 2022. En revanche, le rythme de progression des crédits aux ménages a décéléré de 3,8% à 3,5%, fait savoir la même source. Par objet économique, l'évolution du crédit au secteur non financier recouvre une hausse des crédits à l'équipement de 8,6% après s'être établi, en novembre, à leur niveau de l'année dernière, une légère progression des facilités de trésorerie, passant de 17% à 17,2%, une quasi-stagnation de la hausse des crédits à la consommation à 3,9% et

un ralentissement de la croissance des crédits immobiliers de 2,5% à 2,2%, en lien particulièrement avec la décélération des prêts à l'habitat; les concours à la promotion immobilière ayant, en revanche, vu leur baisse s'atténuer à 2%. S'agissant des créances en souffrance des crédits bancaires, leur rythme de progression annuelle a décéléré de 5,8% en novembre à 5,5% en décembre 2022. Dans ces conditions, le taux des créances en souffrance est revenu à 8,4% après 8,8%. Par branche d'activité, les données disponibles selon une fréquence trimestrielle font ressortir une accélération de 5,3% en septembre à 7,6% en décembre 2022 du crédit bancaire global, recouvrant notamment une hausse des crédits aux entreprises des branches "Electricité, gaz et eau", "commerce, réparations automobiles et d'articles domestiques" et

"activités financières", une atténuation de la baisse des concours aux "Transports et communications", un léger ralentissement de la hausse des concours aux "industries manufacturières" et une accentuation de la baisse des prêts à la branche "bâtiment et travaux publics", fait savoir BAM. S'agissant des crédits accordés par les sociétés de financement aux agents non financiers, ils se sont établis, à fin décembre 2022, à 130,2 Mrds DH en progression de 6,4% après 5% en septembre. Cette évolution recouvre principalement une accélération du crédit-bail de 3,7% à 4,9% et un ralentissement de la progression des prêts à la consommation de 4,9% à 4%. Pour leur part, les concours alloués par les banques offshores au secteur non financier se sont accrus de 17,5% après 13,8% pour atteindre 13,7 Mrds DH à fin décembre 2022.



Activité portuaire

Hausse de 1,5% du trafic global en 2022

Les ports marocains ont enregistré une évolution positive du trafic portuaire global qui est passé de 192,1 millions de tonnes en 2021 à 195 millions de tonnes en 2022, soit une hausse de 1,5% selon le ministère de l'Équipement et de l'eau. Dans le détail, le trafic domestique a enregistré un volume de 110,1 millions de tonnes (-1,2%) tandis que le transbordement a atteint un volume de 84,8 millions de tonnes, soit une croissance de 5,3% par rapport à 2021. Selon les données dévoilées par le ministère, la répartition du trafic en 2022 a connu une prédominance de l'activité de transbordement, représentant ainsi une part de 43,5% du trafic global, suivi des importations avec 33,8%, des exportations avec 17,8%, du cabotage avec 3,9% et du soutage avec 0,9%, note le ministère. Pour l'activité de transbordement, le complexe portuaire de Tanger Med a confirmé sa position de plateforme logistique majeure au niveau du bassin méditerranéen en enregistrant par conséquent un trafic de 84,8 millions de tonnes durant l'année 2022, soit une progression de 5,3% par rapport à l'année précédente, précise le ministère, soulignant que cette hausse est attribuable à l'accroissement du volume du transbordement des conteneurs (81,6 millions de tonnes/+5,3%) et des hydrocarbures (3,1 millions de tonnes/+8,3%). Les importations se sont établies au titre de l'année 2022 à 65,9 millions de tonnes marquant ainsi une hausse par rapport à 2021 (+3,2%), une performance due principalement à la variation du trafic des céréales (8,9 millions de tonnes/+23,3%), des hydrocarbures (12,1 millions de tonnes/+7,5%), de l'ammoniac (1,8 millions de tonnes/+14%) et du charbon (11,2 millions de tonnes/+0,4%). Le volume des exportations a connu un repli de 13% en 2022, en enregistrant 34,7 millions de tonnes. Une baisse en volume corrélée à une hausse significative



en valeur, notamment pour les produits phosphatiers qui étaient à l'origine de cette variation : le phosphate brut (5,4 millions de tonnes/-42,7%), les engrais (9,1 millions de tonnes/-16,8%), l'acide phosphorique (2,6 millions de tonnes/-29,3%), l'acide sulfurique (1,3 millions de tonnes/-39,8%). Par ailleurs, le trafic des conteneurs en export a connu une bonne reprise en 2022 (4,4 millions de tonnes/+13,1%). Le trafic des véhicules neufs a atteint 580 818 unités au cours de l'année 2022, enregistrant une hausse importante de 11,5% par rapport à l'année 2021, dont plus de 67% destinés à l'export et produits par les usines de Renault, Somaca et Stellantis. Quant au cabotage, l'échange entre les ports marocains a connu une hausse importante de 24,8% par rapport à l'année 2021, en enregistrant un volume de 7,6 millions de tonnes en 2022, induit essentiellement par la hausse du trafic des conteneurs (+4,8%) et des hydrocarbures (+18,9%). Le soutage des hydrocarbures (Bunkering) a connu une hausse de +15,3% par rapport à l'année 2021. Il a enregistré un volume de 1,8 millions de tonnes, et ce au profit des navires transitant par le Détroit de Gibraltar. Pour le trafic des passagers, les ports marocains ont vu transiter

3.451.882 PAX en 2022, soit une hausse importante de 377,2% par rapport à 2021, et ce dans le cadre de l'opération "Marhaba 2022". Les ports de Nador, Tanger Med et Tanger-Ville ont assuré le transit de plus de 96% du trafic global des passagers. S'agissant de l'activité de croisière, elle a marqué une reprise avec un nombre de 114 371 croisiéristes l'année 2022, surtout après les restrictions sanitaires des deux années liées à la pandémie du Covid-19. Par ailleurs, le volume des débarquements des produits de la pêche maritime côtière et artisanale, durant l'année 2022, a connu une progression de 13,4% pour s'établir à 1,5 millions de tonnes. Avec 167,6 millions de tonnes traités au titre de l'année 2022, les ports de Tanger Med, Casablanca et Jorf Lasfar concentrent presque 86% du trafic global. Ainsi, le port de Tanger Med se positionne en tête de liste, en enregistrant 107,8 millions de tonnes. Pour le trafic domestique, le port de Jorf Lasfar maintient sa première position du Royaume en termes de volume de marchandises traitées en import-export, avec un volume de 34 millions de tonnes, suivi par le port de Casablanca avec un volume de 25,8 millions de tonnes.

Pêche

Les débarquements dépassent 1,5 MT en 2022

Les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint plus de 1,5 million de tonnes (MT) en 2022, en augmentation de 13% comparativement à 2021, selon l'Office national des pêches (ONP). La valeur de ces débarquements a dépassé 9,7 Mrds DH, en progression de 7% par rapport à 2021, précise l'ONP dans son récent rapport sur les statistiques de la pêche côtière et artisanale au Maroc. Par espèce, les débarquements des coquillages, des poissons pélagiques et des crustacés ont affiché des hausses respectives de 18% à 1.232 T, 17% à plus de 1,3 MT et 1% à

6.832 T, fait savoir la même source. En revanche, les algues, les céphalopodes et le poisson blanc ont vu leurs débarquements reculer de 42% à 11.849 T, 12% à 60.461 T et 4% à 83.081 T. Par ports, un total de 18.318 T de produits de la pêche côtière et artisanale a été débarqué dans les entrées portuaires méditerranéennes en 2022, en diminution de 6%. En termes de valeur, ces ports ont enregistré un repli de 11% à 611,16 MDH. Pour leur part, les débarquements au niveau des ports situés sur l'Atlantique ont augmenté, en volume, de 14% à 1.492.949 T et en valeur de 8% à plus de 9 Mrds DH.

Ciment

Les ventes reculent de 10,6% en 2022

Les ventes du ciment, baromètre phare du secteur bâtiment et travaux publics (BTP), ont diminué de 10,6% en 2022, après +14,8% en 2021 et un retrait de 10,7% à fin 2020, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF). Toutefois, par segment de ventes, ceux de l'infrastructure et du Béton prêt à l'emploi préservent une évolution positive, soit +5,1% et +0,3% respectivement, indique la DEPF dans sa note de conjoncture de janvier 2023. Et de préciser qu'au quatrième trimestre 2022, le ralentissement de l'activité du secteur devrait se poursuivre, en ligne avec le retrait des ventes de ciment de 17%, au lieu d'une hausse de 6,2% un an plus tôt. La DEPF fait également savoir que la croissance de la valeur ajoutée du secteur de construction a notablement ralenti au titre des neuf premiers mois de 2022, pour se situer à 0,3%, après une hausse exceptionnelle de 12,3% à fin septembre 2021. Cette évolution incorpore une augmentation de 1,8% au T1-2022 et de 1,7% au T2-2022, atténuée par un retrait de 2,5% au T3-2022, sous l'impact du contexte international peu



favorable pour le secteur. Comparée à la même période d'avant la crise (fin septembre 2019), la valeur ajoutée du secteur s'est accrue, en moyenne, de 5,3% à fin septembre 2022, recouvrant des hausses de 10,6% au T1-2022, de 4,4% au T2-2022 et de 0,8% au T3-2022. Du côté du financement des opérations immobilières, l'encours des crédits à

l'immobilier s'est amélioré de 2,5% à fin novembre 2022, au lieu de +2,4% à fin septembre 2022 et +2,9% à fin novembre 2021. Ce résultat fait suite à la progression de l'encours des crédits à l'habitat de 2,9% (après +2,8% et +5,2% respectivement), atténuée par le retrait des crédits aux promoteurs immobiliers de 5,3% (après -1,8% et -3,7% respectivement).

Tanger Med

Tous les indicateurs au vert à fin 2022

Le Complexe portuaire Tanger Med a enregistré, en 2022, une croissance sur tous les indicateurs de son activité, ce qui lui a valu de maintenir son leadership en Méditerranée et en Afrique. Le Complexe portuaire Tanger Med a traité, durant l'année 2022, un tonnage global de 107.822.662 tonnes, en progression de 6% par rapport à 2021, indique un communiqué de Tanger Med Port Authority (TMPA), relevant que ce trafic devrait représenter environ 54% de l'ensemble du tonnage portuaire réalisé au Royaume du Maroc. Concernant le trafic conteneurs, un total de 7.596.845 conteneurs EVP (Equivalent vingt pieds) ont été manutentionnés au sein du complexe portuaire Tanger Med en 2022, soit une progression de 6% par rapport à 2021. D'excellents niveaux de productivité ont été atteints durant l'année écoulée et la barre record de 700.000 conteneurs EVP manutentionnés par mois a été dépassée, précise la même source. S'agissant du trafic roulier, le complexe portuaire a traité 459.091 camions TIR en 2022, en croissance de 13% en glissement annuel, note le communiqué, précisant que cette bonne dynamique des exportations nationales a été portée principalement par les secteurs de l'industrie et de l'agroalimentaire avec des croissances respectives de 22% et 11%. En outre, 478.589 véhicules neufs ont été manutentionnés sur les deux terminaux à véhicules du complexe portuaire Tanger Med en 2022, en croissance de 11% par rapport à l'année précédente, fait savoir TMPA, notant que le trafic



inclut principalement 295.393 véhicules à l'export produits par les usines Renault de Melloussa et de SOMACA, et 124.112 véhicules à l'export produits par l'usine Stellantis (Peugeot) de Kénitra. Le trafic du vrac liquide a, quant à lui, connu une croissance de 6% par rapport à l'année 2021. Il a enregistré un trafic total de 9.260.711 tonnes d'hydrocarbures manutentionnés. Pour ce qui est du trafic du vrac solide, il a enregistré un total de 404.007 tonnes traitées, en croissance de 18% par rapport à l'année dernière, principalement grâce au trafic des bobines de tôles et des céréales. Quant au trafic des passagers, le communiqué relève que l'activité passager a repris pleinement en 2022 après les restrictions sanitaires liées à la Covid-19 de 2020 et 2021, soulignant qu'un cumul de 2.071.504 passagers ont transité par

le complexe portuaire durant l'année écoulée. Durant l'année 2022, un total de 14.404 navires ont accosté au complexe portuaire Tanger Med, en croissance de 32% par rapport à 2021, dont 961 méga-ships (taille supérieure à 290 mètres). Cette croissance s'explique principalement par la montée en productivité des terminaux à conteneurs pour l'accueil et le traitement des navires méga-ships, ainsi que par la reprise des traversées pour le trafic des passagers spécialement durant la campagne Marhaba 2022, souligne la même source. Les performances réalisées en 2022 résultent de l'engagement et de la collaboration continue de l'ensemble des partenaires de Tanger Med, notamment les concessionnaires, les armateurs, ainsi que les administrations et autorités impliquées.

Investissements stratégiques

Le coup de pouce du Gouvernement

Après l'adoption de la charte de l'investissement tant attendue, l'Exécutif démarre l'année sur les chapeaux de roues en validant un décret pour la mise en œuvre du dispositif de soutien principal et du dispositif de soutien spécifique applicable aux projets d'investissement à caractère stratégique.

Jeudi 26 janvier fera-t-il date dans l'histoire de la realnce économique ? La question mérite d'être soulevée. En attendant, il y a lieu de rappeler qu'à cette date, dans le cadre de l'exécution des dispositions de la loi-cadre 03.22 formant Charte de l'investissement promulguée en fin de l'année dernière, en particulier l'article 40 instituant la mise en œuvre, en vertu d'un texte réglementaire, du dispositif de soutien principal et du dispositif de soutien spécifique applicable aux projets d'investissement à caractère stratégique, un décret relatif à la mise en œuvre de ce dispositif de soutien à l'investissement a été adopté par le Gouvernement. La promulgation de ce décret vise à activer le soutien principal à l'investissement lequel est composé de

trois types de primes (primes communes à l'investissement, prime territoriale et prime sectorielle), et le soutien spécial appliqué aux projets d'investissement à caractère stratégique, comprenant des dispositions générales, en vue de clarifier les concepts de base relatifs à la structure des mécanismes des deux formes de soutien. D'après le texte, les primes communes sont fixées à la base de critères liés aux postes d'emplois stables, à l'approche genre, aux métiers du futur, à l'amélioration du niveau de l'activité, au développement durable et à l'intégration locale. Concernant les primes territoriales, elles visent à renforcer l'attractivité de l'investissement au niveau des provinces et des préfectures et à réduire les disparités territoriales, ajoutant que les provinces et les préfectures seront classées en trois catégories sur la base de critères objectifs. Pour ce qui est des primes sectorielles, elles atteignent 5% du montant d'investissement qui pourra bénéficier des dites primes au profit de tous les projets relevant de secteurs prioritaires comme l'industrie, le tourisme, le divertissement, l'artisanat, le numérique, les énergies renouvelables, la transformation et la valorisation des déchets, le transport et la logistique, ainsi que l'offshoring. Ce décret prévoit aussi des disposi-

tions déterminant la gouvernance des dispositifs de soutien d'investissement, à travers la création, en vertu de l'article 34 de la loi-cadre 03.22, d'une commission nationale de l'investissement, présidée par le Chef de gouvernement et composée de ministres. Cette commission est chargée notamment d'approuver tout projet de convention d'investissement établi dans le cadre du dispositif de soutien principal, lorsque son montant total est égal ou supérieur à 250 MDH, et de statuer sur le caractère stratégique ou non des projets d'investissement.

Des poids et des mesures

Limitée à deux types de projets, ceux porteurs d'un investissement dont le montant total est supérieur ou égal à 50 MDH avec une création d'emplois permanents plafonné à 149 emplois, ainsi que les projets d'investissement créant 150 emplois permanents au minimum, sans aucun seuil fixé pour le montant d'investissement, ce dispositif comprend trois catégories de soutien à l'investissement. Primo les primes communes octroyées selon des critères relatifs au nombre d'emplois permanents (prime de 5 à 10% de l'investissement éligible, selon le nombre d'emplois), selon l'approche genre (3%), selon les métiers à haut contenu technologique ou les



projets de mise à niveau (3%), le développement durable (3%) et l'intégration locale (3%). Secundo les primes territoriales octroyées selon des critères de renforcement de l'attractivité de l'investissement dans les provinces et préfectures, et de réduction des disparités territoriales. Les provinces et préfectures seront classées en deux catégories et les montants seront de 10% pour les investissements réalisés dans la catégorie A et 15% pour la catégorie B. Les listes des régions seront définies ultérieurement tout en restant révisables. Enfin, tertio, les primes sectorielles seraient octroyées à tous les projets dans les secteurs prioritaires

tels que l'industrie, le tourisme et loisirs, les industries culturelles, le digital, les énergies renouvelables, le recyclage des déchets, le transport et logistique etc.. et peuvent attendre jusqu'à 5% du montant de l'investissement éligible. S'agissant des projets d'investissement à caractère stratégique, le dispositif de soutien permet de négocier des privilèges spécifiques dans un cadre contractuel. Celui-ci comprend les projets d'investissements dont le montant total est supérieur ou égal à 2 Mrds DH et répondant à des critères spécifiques (contribution de manière effective à la sécurité hydrique, énergétique, alimentaire ou sani-

taire, au développement technologique et la création d'un nombre significatifs d'emplois). En outre, un dispositif est également mis en place pour le développement des entreprises marocaines à l'international, en vue de renforcer le rayonnement économique du Maroc à travers le monde, et pour soutenir notamment le rayonnement économique en Afrique. Voilà donc pour l'architecture globale. Reste à voir si ce cadre s'avère assez incitatif pour permettre au business un plein essor en dépit des autres freins déjà mis en évidence par les divers paretanires de l'Exécutif.

Bourse de Casablanca

La baisse des indicateurs a marqué fin 2022

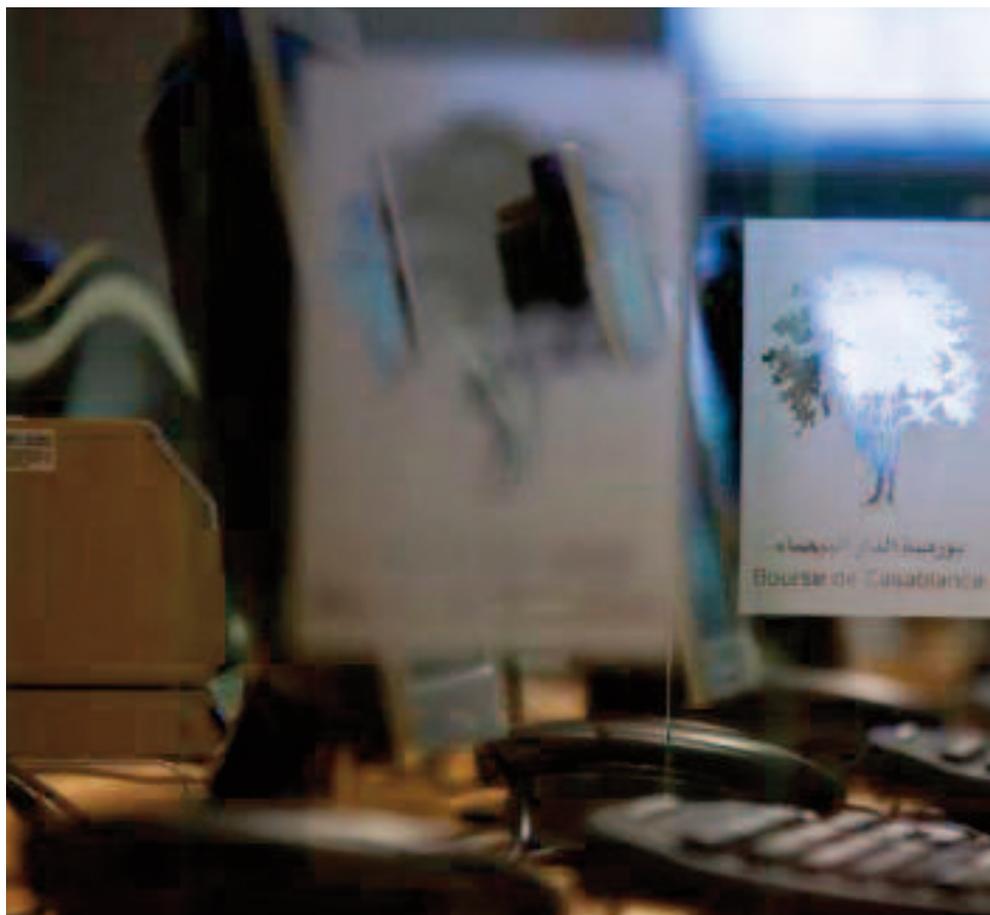
Après les bonnes performances affichées en 2021, l'activité boursière a démarré l'année 2022 sur un trend haussier suite à la publication de résultats annuels encourageants à la mi-mars. En revanche et après le déclenchement de la crise russo-ukrainienne et la diffusion du choc inflationniste au niveau international, cette tendance a été inversée cédant la place à l'incertitude qui s'est davantage accentuée suite aux annonces du relèvement du taux directeur par BAM. Ainsi, l'activité boursière a affiché une contre-performance annuelle de -19,7% et -21% respectivement au niveau de ses deux indices phares MASI et MSI 20.

Au cours du quatrième trimestre 2022, les indicateurs de la Bourse de Casablanca ont poursuivi leur tendance orientée globalement à la baisse. Ainsi, les indices MASI et MSI 20 se sont établis à fin décembre 2022 à 10720,25 et 857,43 points respectivement, enregistrant des baisses trimestrielles respectives de 7,7% et 8,5% après des reculs de 3,3% et

3,4% au troisième trimestre 2022, accentuant leur repli, par rapport à fin décembre 2021, à -19,7% et -21% après une hausse de 18,3% et 17,4% l'année précédente.

Au niveau sectoriel, 18 secteurs ont enregistré des performances trimestrielles négatives. Il s'agit, particulièrement, des indices des secteurs des ingénieries et biens d'équipement industriels (-21,7%), de chimie (-19,2%)

et de sylviculture et papier (-18,6%). De même, les indices des trois premières capitalisations, à savoir les banques, Maroc Telecom et le BTP se sont repliés de 4,8%, 16,9% et 14,4% respectivement. Les performances positives du trimestre ont concerné, exclusivement, les indices des secteurs des boissons (+8,5%), des mines (+2,5%), de transport (+2,3%) et de l'informatique (+0,7%).



De son côté, la capitalisation boursière a enregistré une baisse trimestrielle de 7% pour se situer à 561,1 milliards de dirhams après un repli de 3,2% au troisième trimestre 2022, ramenant ainsi son recul par rapport à fin décembre 2021 à -18,8% après une hausse de 18,1% l'année précédente. La baisse trimestrielle a résulté, particulièrement, des contributions négatives notables de Maroc Telecom, du BTP et des banques.

Transactions en hausse

En revanche, le volume global des transactions réalisées au titre du quatrième trimestre 2022 a plus que triplé, comparativement au troi-

sième trimestre 2022, passant de 8,3 milliards de dirhams à 28,5 milliards. Le volume des échanges réalisés au cours du mois de décembre a canalisé 68,5% du volume du trimestre, en relation avec les opérations d'allers-retours réalisées par les sociétés cotées en chaque fin d'année. Le volume échangé du trimestre s'est réparti à hauteur de 32,3% pour le marché central où les transactions se sont accrues, en glissement trimestriel, de 67,3% pour atteindre 9,2 milliards de dirhams.

Parmi les titres les plus actifs du trimestre sur ce compartiment, figurent Managem, Attijariwafa Bank, Itissalat Al-Maghrib et Cosumar, ayant canalisé respectivement 29,4%, 12,5%, 9% et 8,1% du vo-

lume des transactions en actions du trimestre ; 59,2% pour le marché de blocs où les échanges se sont raffermis, passant de 2,5 milliards de dirhams au troisième trimestre 2022 à 16,9 milliards de dirhams au quatrième trimestre 2022 ; 4,2% pour l'introduction en Bourse des actions de «AKDITAL» par cession et par augmentation de capital, soit une levée globale de 1,2 milliard de dirhams. Il s'agit de la première introduction d'une société appartenant au secteur de la santé au niveau de la bourse de la Casablanca.

Compte tenu de la radiation des titres de capital de Lydec qui était la seule société représentant le secteur des services aux collectivités, le nombre de secteurs représentés à la cote de la Bourse de Casablanca s'établit à 23 et celui des sociétés cotées à 76 ; 3,8% pour 6 augmentations de capital en numéraire d'un montant global de 1,1 milliard de dirhams, effectuées par Aradei Capital, Label Vie, Delattre Levivier Maroc, CIH (deux augmentations de capital) et Med Paper ; 0,2% pour les transferts d'actions ; 0,1% pour les apports d'actions ; 0,1% pour l'offre publique de retrait des titres de capital de Lydec qui a porté sur 100.850 actions au prix unitaire de 262 dirhams, soit un montant global de 26,4 millions de dirhams.

Au terme de l'année 2022, le volume global des transactions s'est replié, en glissement annuel, de 22,8% pour s'établir à 57,7 milliards de dirhams. Le volume des échanges sur les marchés central et de blocs a reculé par rapport à fin 2021 de 17,1% pour se situer à 53,4 milliards de dirhams, recouvrant une baisse de celui réalisé sur le marché central de 20,6% à 32,4 milliards de dirhams et de celui enregistré sur le marché de blocs de 11% à environ 21 milliards de dirhams.





Indices de la BVC

Le nouveau naming uniformisé

La Bourse de Casablanca a démarré l'année par l'adoption d'un nouveau naming uniformisé des indices sous la signature "Masi". L'ensemble des indices portent désormais "masi." comme première partie fixe de leur dénomination, suivie d'une référence à chaque indice comme deuxième partie du nom.

Cette démarche consiste en l'adoption d'une stratégie de référence unique et uniformisé, en l'occurrence la signature Masi reconnu comme référence du marché boursier marocain et bénéficiant d'une grande notoriété. Ainsi, le "Morocco Stock Index 20" devient "masi.20",

le "Casablanca ESG 10" devient "masi.esg" et les indices sectoriels, qui mesurent la performance de chaque secteur coté deviennent "masi.transport", "masi.santé", "masi.loisirs et hôtels", etc.

Les indices boursiers, conçus pour refléter la tendance du marché et servir de baromètre et de référence pour les gestionnaires de portefeuilles, constituent des dispositifs essentiels pour accompagner le développement et la liquidité de tout marché boursier. Dans cet objectif, mais également afin d'accompagner le financement des entreprises nationales et d'intégrer les nouvelles tendances internationales, la

BVC a procédé à la refonte de sa gamme d'indices. Ce projet a été mené en partenariat avec le Comité Scientifique des Indices en s'inspirant des meilleures pratiques internationales, en étroite collaboration avec les professionnels du marché et les différents acteurs. Cette refonte s'est traduite à travers trois principaux développements: le regroupement de l'ensemble des indices de la Bourse de Casablanca sous la signature "Masi", l'élargissement de la gamme par l'adoption d'un nouvel indice pour les petites et moyennes capitalisations et l'élargissement de l'indice Casablanca ESG 10 à 15 valeurs.

Production et reproduction de l'ignorance

Une affaire d'inégalités...

« Politiques de l'ignorance » paru dans la collection « Puf/Vie des idées » explore, en une centaine de pages, les dimensions sociales et politiques de l'ignorance. Il révèle le rôle déterminant de l'ignorance dans la reproduction des inégalités sociales, de genre ou ethno-raciales et montre comment son omniprésence légitime l'inaction publique.



Ecrit à plusieurs mains, huit pour être exact, cet essai ne perd nullement de sa pertinence à l'heure où la notion d'ignorance anime toujours les débats médiatiques et scientifiques. Du changement climatique aux risques sanitaires et environnementaux en passant par la crise du Covid, elle irrigue les discussions autour du complotisme, des fake news ou de la remise en cause de la science et de l'expertise.

Alors que cette question a particulièrement été abordée sous l'angle des comportements individuels ou des stratégies de production, de circulation et de dissimulation des connaissances scientifiques, ce fascicule explore ses dimensions sociales et politiques et montre que l'ignorance n'est pas une question cantonnée aux seuls enjeux de pro-

duction, circulation et appropriation de connaissances, mais qu'elle résulte de différents types d'inégalités sociales (notamment économiques, de genre ou de race) qu'elle contribue à renforcer, obère la capacité à débattre publiquement de certains enjeux en démocratie et contribue à rendre difficile la prise en charge de problèmes prioritaires.

Politiques de l'ignorance utilise l'ignorance comme un analyseur de phénomènes sociaux et politiques permettant d'explorer et de rendre compte des inégalités qui structurent les sociétés contemporaines et leurs effets massifs et durables. Dans le premier chapitre, David Hess dresse un panorama de la littérature centrée sur la notion de science non faite (undone science), caractérisant les formes d'igno-

rance posant particulièrement problème dans le cas de mobilisations et de mouvements d'action collective. Henri Boullier et Emmanuel Henry montrent que, dans le domaine de la régulation des produits chimiques, les mécanismes de production d'ignorance sont liés aux règles mêmes du recours à l'expertise et aux types de connaissances utilisés par les experts, d'ailleurs souvent produites par l'industrie. Deux autres chapitres explorent différentes configurations de l'ignorance dans la production d'inégalités de genre et ethno-raciales. Ainsi, Ilana Löwy montre comment les inégalités hommes-femmes structurent le développement des connaissances concernant les corps, ceux des femmes étant délaissés par une science pendant longtemps restée

une science masculine, productrice de différentes formes d'ignorance. Nathalie Bajos et Émilie Counil montrent ensuite comment l'épidémie de la Covid-19 relève brutalement un ensemble d'inégalités sociales en général et de santé en particulier pointant des formes d'ignorance rendues invisibles par la stabilité des rapports sociaux et l'intériorisation des inégalités qui les caractérisent. Enfin, l'ouvrage apporte un éclairage original sur les effets de la production et de l'entretien de l'ignorance sur l'action publique et plus particulièrement sur les formes induites d'inaction publique et de non-décision. Dans le cas du chlordécone aux Antilles, Malcom Ferdinand et Nathalie Jas montrent comment les inégalités nord-sud et les héritages esclavagistes et coloniaux ont durablement structuré l'action publique dans le domaine de la santé au travail et de la santé environnementale conduisant à autoriser un produit que l'on savait extrêmement toxique et persistant après son interdiction dans tous les autres territoires.

Dans une perspective différente, Soraya Boudia et Baptiste Monsaigneon, en étudiant le recyclage des déchets dans le cadre de ce qui est désormais qualifié de transition énergétique et d'économie circulaire, montrent comment l'ignorance peut être aussi reproduite et perpétuée par le renouvellement régulier des cadrages et des paradigmes de gouvernement forgés pour répondre à des situations d'ignorance, contribuant à construire l'occultation et l'aggravation du problème.

Les écrits de G. Lukács :

L'antifascisme en littérature

Un roman peut-il devenir une arme pour lutter contre le fascisme ? Quel rôle incombe à la littérature allemande dans le mouvement de résistance au nazisme ? C'est à ces questions que Georg Lukács (1885-1971), philosophe et critique littéraire hongrois, -(auteur entre autres de *Histoire et conscience de classe* et de *L'Esthétique*)-, tente de répondre dans les trois textes réunis ici pour la première fois.

Écrits entre 1938 et 1942, au cœur d'une bataille politique et idéologique aux dimensions alors tragiques, G. Lukács dénonce un antifascisme « libéral » qui, à l'instar d'un Stefan Zweig, refuse toute perspective révolutionnaire et ne propose qu'un antifascisme abstrait ignorant des véritables forces sociales en lutte.

Face à cette impasse, l'auteur hongrois loue des écrivains comme Thomas et Heinrich Mann qui, en s'appuyant sur l'héritage classique opposent à la littérature de propagande « un réalisme critique vrai comme la vie » porteur d'un humanisme révolutionnaire dont le peuple est le premier acteur.



Géopolitique :

Le Conflit russo-ukrainien

Le conflit russo-ukrainien n'a pas éclaté le 24 février 2022 avec l'intervention militaire russe mais a des racines lointaines, rappelle Giulio Palermo dans ce court récit de 132 pages aussi singulier que riche en mise en perspective.

Si lointaines que la vraie question à se poser n'est pas Pourquoi la guerre ? Mais Pourquoi maintenant ? L'ouvrage retrace les origines historiques et politiques du conflit et se concentre sur ses conséquences économiques. D'après la description qui en ressort, le Pourquoi maintenant n'a pas grand-chose à voir avec la Russie, ni avec l'Ukraine, mais avec les stratégies américaines en Europe. Ce processus est également lié à un autre processus majeur de notre époque : le déclenchement de la pandémie, qui marque une accélération violente dans les relations entre les États-Unis et la Chine dans la transition vers le nouveau monde vert et high-tech, basé sur les énergies renouvelables. De ce point de vue, la politique apparemment suicidaire de l'UE vis-à-vis de la Russie n'est pas simplement le résultat d'une subalternité par rapport aux États-Unis. Au contraire, elle reflète des intérêts économiques précis, avec des gagnants et des perdants, même parmi les groupes capitalistes européens.

G. Palermo, chercheur en économie politique, enseignant à l'Université de Brescia (Italie), ancien



analyste économique-financier au ministère de l'Économie et des Finances, s'occupe de marxisme, de critique de l'économie politique, d'histoire économique, de finance et d'impérialisme. Il a publié des livres et des articles en dix langues, dont le français, l'anglais, l'espä-

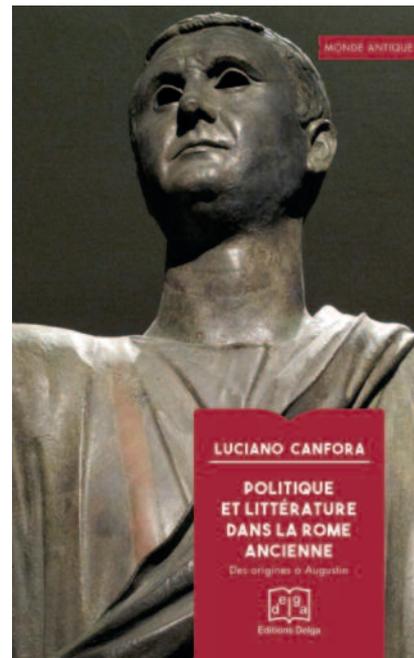
gnol, le russe et le chinois. Ses principaux travaux scientifiques sont parus dans Cambridge Journal of Economics, Journal of Economic Methodology, Capital & Class, Review of Political Economy, Journal of Economic Issues, Science & Society, Economía y Desarrollo.

Politique et littérature dans la Rome ancienne :

L'éclairage de L. Canfora

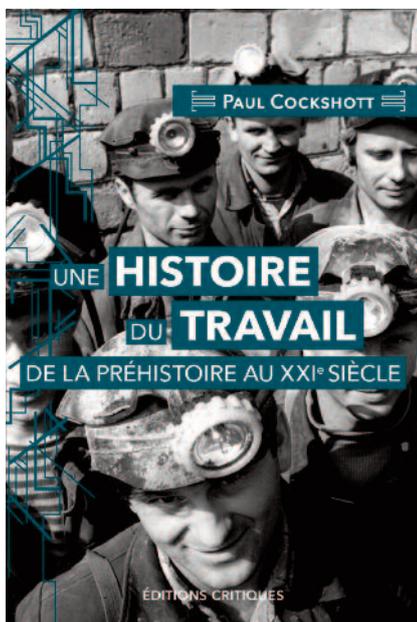
Avec « Politique et littérature dans la Rome ancienne », les Editions Delga donnent rendez-vous aux lecteurs avec la grande histoire de Rome et de la Méditerranée antique, prodrome de l'histoire européenne, et avec la langue latine et sa littérature. Le travail abattu par Luciano Canfora (570 pages), philologue classique et historien parmi les meilleurs spécialistes mondiaux de l'Antiquité, offre un aperçu des auteurs romains qui ont illustré les liens entre la « politique » – gestion de l'État par les élites, mais aussi relations internationales, lutte des classes et lutte idéologique – et les écrits littéraires.

A plusieurs égards, on ne retrouvera pas tels quels les auteurs latins classiques trop connus ; ou, plutôt, on les verra avec des yeux nouveaux, on les connaîtra entourés d'une foule d'autres personnages plus ou moins célèbres, on comprendra l'opportunité de se pencher sur leurs vies, leurs drames, leur désir de mettre par écrit les textes qui par la suite – parfois du vivant de l'auteur – sont devenus des « classiques ». Nous devons à Luciano Canfora cet effort méritoire de mettre à la portée du grand public une série de questions qui offrent autant de leçons sur le monde actuel, ses conflits et ses batailles d'idées.



Le travail a une histoire :

Ce qu'offre le logiciel de P. Cockshott



Pourquoi les êtres humains ont-ils un jour décidé de cultiver la terre ? La révolution industrielle aurait-elle pu se produire sous l'Empire romain ? L'agriculture du Moyen Âge était-elle peu efficace ? Le capitalisme stimule-t-il vraiment l'innovation scientifique ? autant de questions simples et étonnantes auxquelles ces pages apportent des réponses parfois inattendues. Alliant l'histoire des sociétés, de l'économie et des sciences, Paul Cockshott, ingénieur informatique qui travaille sur la conception d'ordinateurs et enseigne l'informatique dans les universités d'Écosse, élabore une histoire de l'humanité qui débute au temps de la révolution néolithique et s'achève en s'interrogeant sur une future ère post-énergies fossiles. Défendant une vision matérialiste de

l'histoire, la richesse de cet ouvrage réside dans son analyse historique vaste et détaillée alliée à un grand sens didactique.

L'auteur traduit de l'anglais par Boris Belin et Marcos Vidal aborde le travail et la production matérielle dans leurs dimensions aussi bien techniques, sociales que politiques et donne à lire une histoire de dix millénaires où les sources d'énergie, les innovations technologiques, les moyens d'échange, mais aussi les relations de pouvoir ou les idéologies familiales participent au devenir de cette espèce animale singulière qu'est l'humanité.

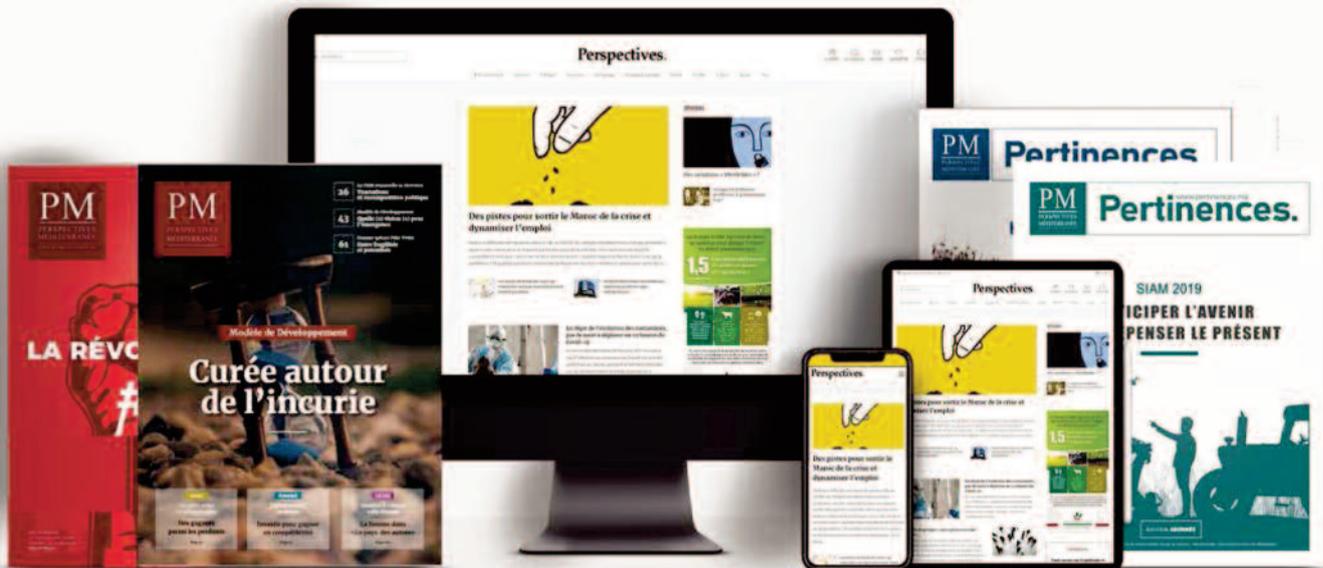
Illustré de nombreux schémas, photographies, graphiques et tableaux, ce livre s'adresse aux lecteurs de tous horizons du simple curieux au spécialiste.



L'ACTUALITÉ DE RÉFÉRENCE

Décryptez l'actualité du Maroc & du monde,
partout, tout le temps

En cette période de pandémie, nous vous proposons un accès illimité aux divers contenus de Perspectives. E-Magazine, archives, dossiers, enquêtes et bien d'autres contenus exclusifs vous sont accessibles en rejoignant nos lecteurs.



www.perspectivesmed.com

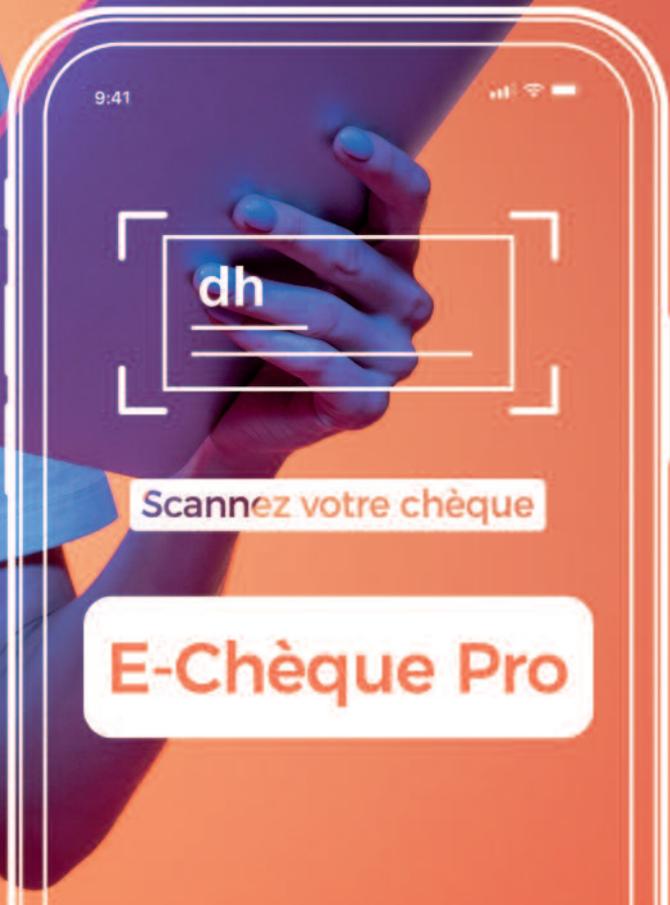
EXCLUSIF

**OFFRE
PRO**

CIH > BANK

Avec mon appli

**Je scanne mon chèque,
et je l'encaisse.**



#ClicClicBoom

Download on the
App Store

GET IT ON
Google Play